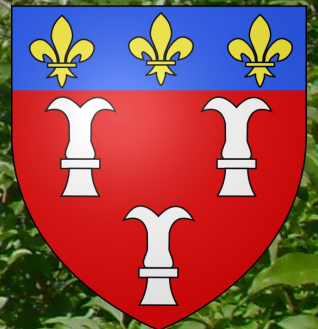


# Rocamadour

## Bulletin d'information



Janvier 2014

## Sommaire

Le Mot du Maire	page 3
Situation budgétaire de la Commune	page 4
Communauté de Communes du Pays de Souillac - Rocamadour	page 5 & 6
Notre territoire étonnamment médiatisé	page 6
Classement « Station de Tourisme »	page 7
Le Projet Grand Site de Rocamadour	Page 8 à 11
Tourisme	page 12 & 13
Plan Local d'Urbanisme de Rocamadour	Page 14 - 17
Les Amis de Rocamadour	page 18
Photos Animations 2013	page 19
Planning des Animations 2014	page 20 & 21
Photos Animations 2013 (Suite)	page 22
Voirie Intercommunale	page 23
Voirie Communale - entretien	page 23
Assainissement Collectif	page 23
L'Équipe du Pôle Technique	page 24
Travaux École de l'Hospitalet	page 25
École	page 25
Atelier de Noël	page 26
Noël des enfants de Rocamadour	page 26
Illuminations et Décorations de Noël	page 26
Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable	page 27 & 28
Centre Communal d'Actions Sociales	page 29
Salles Communales	page 29
Petit Patrimoine	page 30 & 31
Vierges Noires et leurs pèlerinages dans le monde chrétien méridional	page 32
Association des Parents d'Élèves et Amis de l'Etoile	page 33
A.S.S.C.A. Fête des Fromages	page 34
Rocamadour Aérostat	page 35
Rugby Roc	page 36
Récréaroc	page 37
Prolongation de validité de la Carte Nationale d'Identité	Page 38
Logements à la location	Page 38
Aide aux travaux d'économie d'énergie	page 39
Infos diverses commune	page 40

## Le Mot du Maire

# Notre HISTOIRE a de L'AVENIR

Lorsque l'on fait la rétrospective de l'année 2013, c'est le nouveau slogan que nous pourrions utiliser dans nos différentes communications.

L'histoire de notre commune a des fondations aussi solides que son rocher.

L'ADN de ROCAMADOUR est son pèlerinage et l'année 2013 a vécu au rythme du jubilé.

Cela prouve une fois de plus que nous savons tous nous retrouver autour d'un évènement qui crée de la valeur ajoutée autour du nom de ROCAMADOUR.

Toutes les manifestations organisées par la mairie et les associations s'inspiraient du thème de cette année jubilaire.

L'année 2013 a aussi été marquée par une médiatisation de notre commune et de ses richesses comme jamais nous l'avions vécu. La communication sur le jubilé d'une part, les différentes émissions telles que MIDI en FRANCE, les documentaires, les films dont le dernier en date « Meurtre à ROCAMADOUR » sera diffusé sur France 3 au printemps 2014 pour plus de 4 millions de téléspectateurs.

À noter également pour l'année 2013 :

- Notre passage à la Commission Supérieure des Sites et de l'Environnement, le 27 juin, pour la présentation du projet corniche dans le cadre du schéma directeur du Grand Site de ROCAMADOUR qui a été validé sans réserve par le MINISTRE de l'environnement.

- Le classement en STATION de TOURISME, nouvelle version, qui récompense les communes touristiques d'excellence.

- La mise en place du transport à la demande en partenariat avec le département et la région.

- Le retour aux grands équilibres du budget de la commune qui va nous permettre d'investir maintenant sur un bâtiment qui aura vocation à remplacer notre mille club, et aussi d'envisager la mise en valeur de nos cœurs de hameaux.

Nous pouvons construire l'avenir avec sérénité, améliorer notre environnement pour le plaisir de tous nos habitants, devenir la marque préférée des grands sites pour les visiteurs.

Je vous adresse à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour l'année 2014, vœux de bonne santé, de prospérité et de bonheur, et vous convie, au nom du Conseil Municipal,

**à notre traditionnelle cérémonie des Vœux le :**

***SAMEDI 18 JANVIER 2014***

***À 15 heures au Mille club à L'HOSPITALET***

***Le Maire,  
Pascal JALLET.***

**SITUATION BUDGÉTAIRE DE LA COMMUNE DE ROCAMADOUR**

La situation financière de la commune s'est nettement améliorée sur la période 2008-2012

- Les charges réelles ont diminué de 16,8% en raison de la baisse des charges financières (-35%). Les charges de personnel restent élevées mais la forte fréquentation touristique et la superficie de la commune expliquent l'importance de ces charges. Les achats ont augmenté du fait de l'acquisition et du renouvellement du matériel du pôle technique ainsi que de l'augmentation des travaux en régie.
- Les produits réels de la commune restent stables avec des ressources fiscales au même niveau en 2012 qu'en 2008.  
Les produits courants ont doublé en 5 ans et s'expliquent par les recettes provenant des droits de stationnement (horodateurs) ainsi que par la valorisation des travaux effectués en régie par les services techniques de la commune qui ont été importants de 2010 à 2012.
- La capacité d'autofinancement brute est passée de 12.601 euros en 2008 à 182.670 euros en 2012. Cela s'explique par la diminution des charges de fonctionnement sur la période et nous permet de couvrir le remboursement de la dette.
- La capacité d'autofinancement nette est passée de - 238.183 euros en 2008 à + 31.609 euros en 2012 et nous permet maintenant d'autofinancer une partie de nos dépenses d'équipement.

**ÉQUILIBRE DU BILAN :**

Le fonds de roulement permet de couvrir le décalage entre encaissement des recettes et paiement des dépenses. Ce fonds de roulement est de 383.000 euros fin 2012 ce qui représente près de 6 mois de dépenses et nous permet donc d'autofinancer une partie de nos dépenses d'équipement pour éviter un recours systématique à l'emprunt.

**LA TRÉSORERIE :**

Elle apparaît comme la différence entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement.

Au terme de chacun des exercices de la période étudiée la trésorerie nette de la commune est positive. Elle s'élève fin 2012 à 541.000 euros et représente 247 jours de dépenses réelles de fonctionnement soit plus de 8 mois de dépenses.

**ANALYSE DE L'ENDETTEMENT :**

La dette de la commune a diminué de 35% en 5 ans passant de 1.450.000 euros à 925.000 euros en 2012.

Fin 2012, la commune était en capacité de rembourser ses dettes en 5 ans au lieu des 112 ans en 2008 compte tenu de sa capacité d'autofinancement.

**CONCLUSION :**

Nous retrouvons nos grands équilibres budgétaires qui vont nous permettre, tout en continuant à maîtriser la fiscalité locale, de faire les investissements nécessaires à la vie de la commune.

*Le Maire,  
Pascal JALLET.*

## Communauté de Communes du Pays de Souillac - Rocamadour

La Communauté de Communes du Pays de Souillac - Rocamadour a donné l'impulsion pour un regroupement de communes sur le territoire du Nord du département du LOT.

Actuellement les communes et les Communautés de Communes délibèrent pour intégrer ou non un grand territoire et c'est par leur vote que la taille du territoire sera déterminée.

Notre espace de vie quotidienne s'est agrandi.

Les différents moyens de locomotion nous ont libéré si bien que nous avons plusieurs centres de vie, le chef lieu de canton qui est GRAMAT et une agglomération bien plus importante et dont l'attractivité est réelle qui est BRIVE.

Notre identité communale doit s'ancrer dans un territoire qui se construit sur des bases démographiques. Avoir l'envie et l'ambition de travailler tous ensemble est un pari audacieux, et c'est un très beau projet. Déjà, nous accueillons les Communautés de Communes de GRAMAT et PADIRAC qui, même si elles avaient des difficultés à vouloir travailler ensemble, ont voté pour intégrer une plus grande communauté de communes. Les efforts conjugués de nos 3 communautés de communes leur ont évité de partir vers le cause central.

Apprendre à vivre et à travailler ensemble, être plus fort face aux autres grandes communautés d'agglomérations qui nous entourent telles que FIGEAC, BRIVE ou CAHORS, vouloir augmenter le montant des dotations versées par l'État, ce sont les conditions qui permettront à nos communes de survivre dans ce monde de turbulences économiques et sociales.

Les dotations intercommunales additionnées des 6 communautés de communes représentaient 1.659.018 €, en 2013. Si les 6 communautés de communes avaient fusionné nous aurions perçu 1.743.018 €.

Le fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (F.P.I.C.) additionné des 6 Communautés de Communes représente 77.062 € pour 2013. Si elles s'étaient rassemblées nous aurions perçu 450.228 €.

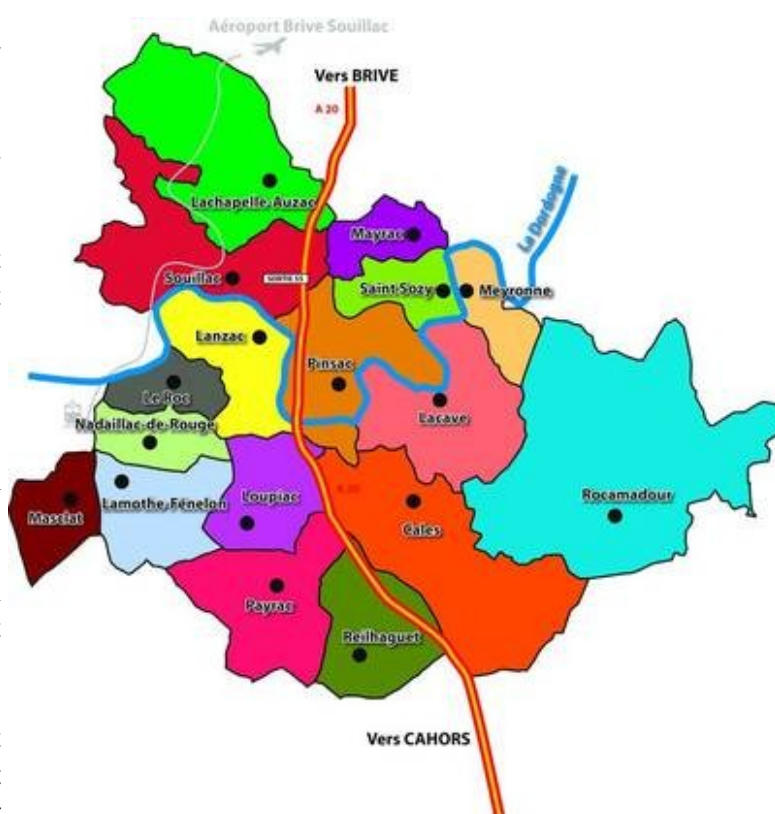
Compte tenu de la volonté du gouvernement d'augmenter ce fond, nous percevrons en :

2014 : 712.862 €

2015 : 975.492 €

2016 : 1.381.951,94 €. Il serait redistribué aux communes membres 56,48 % de ces sommes.

Cela aurait permis aux communes de diminuer l'impact de la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement qui est de 1,5 milliards au niveau national.



## Communauté de Communes du Pays de Souillac - Rocamadour

C'est en mutualisant nos moyens que nous arriverons à contenir la pression fiscale.

C'est en mutualisant que nous éviterons le gaspillage.

C'est aussi en mutualisant que nous pourrons améliorer notre cadre de vie et être plus solidaires.

Le territoire que nous construirons, lorsque toutes les communes et communautés de communes auront délibéré, nous évitera de laisser aux jeunes générations un territoire sinistré.

Nous voulons que ce territoire à l'image du tourisme continue de se développer et c'est là une ambition solidaire avec la jeunesse.

*Le Maire,  
Pascal JALLET.*

## 2013 : Notre territoire étonnamment médiatisé



- 22 articles dans des journaux nationaux,
- 15 papiers internationaux,
- 16 reportages télévisés dans les principales chaînes nationales,
- 16 écrans sur les sites internet ...

Jamais la vallée de la Dordogne lotoise et ses grands sites n'avaient connu pareil coup de projecteur.

Du journal de TF1 de 13 H (15 minutes de reportage) à Télématin (France 2) en passant par France 3 (5 émissions d'1 heure « Midi en France », relayées par TV5 Monde, Météo à la carte), Arte, ... chaque média a offert avec sa propre thématique de superbes images reflétant la vitalité de notre belle région. Alors comment expliquer un tel engouement cette année ?

Conséquence d'un travail de promotion de l'Office de Tourisme de la Vallée de la Dordogne, année jubilaire à Rocamadour, retour identitaire avec aspiration générale à retrouver en ces temps de crise nos racines, nos terroirs, concurrence entre les chaînes TV ... ? Quelle qu'en soit la raison, le résultat fut en 2013 un somptueux bouquet d'images qui, en séduisant à coup sûr nos compatriotes des autres régions françaises, a aussi ravi et parfois surpris les amadouriens, telles ces prises de vues à partir d'un drone le long des falaises surplombant la Basilique de Rocamadour.



Enfin, deux films long métrage (Web série anglaise et téléfilm policier pour France 3) tournés à Rocamadour durant le 2ème semestre sortiront en 2014.

Il faut remercier l'équipe technique et administrative municipale qui a fortement contribué à la réussite de tous ces tournages, déployant ici une belle faculté d'adaptation.

*François LARRAMENDY.*

## Classement : Station de Tourisme



Depuis l'entrée en vigueur de la réforme des stations classées, on compte aujourd'hui 106 stations classées alors que nous étions plus de 600 avant reclassement.

Ce classement met en valeur nos atouts (voies de communication, espaces verts, richesse du patrimoine, gastronomie, hébergements divers, activités culturelles...) auxquels s'ajoute la concrétisation de nombreux projets structurants.

ROCAMADOUR a réuni toutes les conditions pour bénéficier de ce classement valable pendant une durée de 12 ans. C'est une reconnaissance nationale qui met en évidence une offre de tourisme d'excellence qui pourra ainsi pérenniser et accroître notre fréquentation touristique.

Nous avons rejoint les villes les plus prestigieuses telles que Nice, Cannes, Biarritz, Arcachon, Lyon, Marseille, ...

Cette distinction est le fruit du travail de tous les acteurs de la vie touristique, économique, sociale et agricole de la commune. Pour cela, nous avons aussi mis à contribution les services de la Communauté de communes du Pays de Souillac - Rocamadour, du Conseil Général, du Conseil Régional et les services de l'État départementaux. C'est cette action conjointe, ce travail d'équipe, qui nous a permis de faire valider notre dossier lors de la première présentation.

L'office de tourisme qui a fortement participé au montage du dossier va assurer la promotion du label sur son site internet et ses brochures mais aussi sur les différents salons.

Nous allons pouvoir nous appuyer davantage sur le réseau de l'Association Nationale des Maires des Stations Classées et des Communes Touristiques pour assurer une liaison permanente avec les pouvoirs publics et nous aider au développement du potentiel touristique en demi-saison.

*Le Maire,  
Pascal JALLET.*

Pour rappel nos différents Classements :



## Le Projet Grand Site de Rocamadour

### L'année 2013, à la loupe

#### Des travaux

#### La chapelle Saint Jean de l'Hospitalet

Sur la base du diagnostic sanitaire et de l'étude archéologique réalisés en 2005 par un architecte du patrimoine et un archéologue du bâti, un programme de travaux en 3 tranches a été arrêté pour remettre en état ce monument emblématique du site. La chapelle a depuis fait l'objet de deux tranches de travaux avec, en 2009, la mise en sécurité du plafond de la chapelle, en 2010-2011, la reprise des sols intérieurs de la nef et la mise en place d'un drain autour de l'édifice pour assainir les pieds de murs.

Depuis cet automne, la dernière étape de la réhabilitation du monument est engagée. Les travaux suivants sont en cours : réfection de la couverture en vieilles tuiles, révision et confortation de la charpente, sécurisation de l'accès au clocher, remplacement du paratonnerre, mise en œuvre d'un berceau brisé en peuplier à la place du couvrement de la nef, installation d'un système de chauffage composé de lustres positionnés dans la nef.

La chapelle pourra ainsi de nouveau accueillir des célébrations à compter du mois d'Avril 2014.

#### Le chemin de croix

Poursuivant sa volonté d'aménager une boucle piétonne de découverte du site, le syndicat mixte a lancé l'hiver dernier ce grand chantier de requalification de ce cheminement.

La partie basse du secteur a été requalifiée pour le printemps ; visiteurs et habitants ont ainsi pu apprécier la différence qu'apporte le nouvel aménagement et le travail réalisé par les entreprises. Ces dernières ont repris le travail depuis Octobre pour l'aménagement de la partie haute du chemin.

Ces travaux sont l'occasion de traiter certaines questions qui se posaient : la sécurité, l'accessibilité, la gestion des eaux pluviales et la gestion du couvert végétal. Aussi, le programme de travaux comprend notamment :

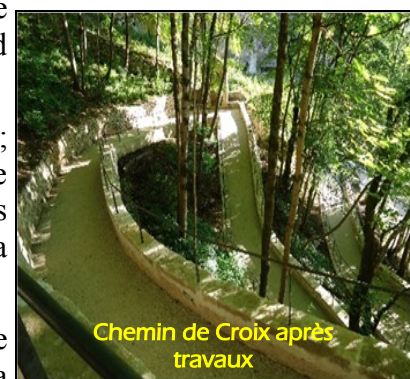
- l'aménagement de la bande de cheminement en béton désactivé, le parvis de chacune des stations étant marqué par une zone de pavés calcaires disposés en queue de paon,
- la mise en place d'un réseau de récupération des eaux de pluies,
- la restauration des murs de soutènement en pierre existant,
- la construction de murets en pierre continus qui servent de guide et de support au garde-corps,
- le nettoyage et la restauration d'une partie des abords,
- l'abattage ou l'élagage raisonné de certains arbres, imposés pour des raisons sanitaires ou de sécurité,



Chapelle de l'Hospitalet  
Voûte avant Travaux



Chapelle de l'Hospitalet  
Pendant  
les Travaux



Chemin de Croix après  
travaux



Chemin de Croix après  
travaux



## Le Projet Grand Site de Rocamadour

- le confortement des strates herbacées et arbustives existantes,
- la mise en lumière des stations.

Les travaux sont également l'occasion de mettre en place un système d'éclairage du cheminement qui se déclenche à l'avancement des piétons grâce à des détecteurs de présence.

Pour rappel, l'ensemble du secteur est en travaux donc inaccessible au public jusqu'à fin Avril 2014, les visiteurs sont invités à passer par le chemin du point de vue du photographe pour se rendre aux sanctuaires.



Chemin de Croix après travaux

### Les murets de la Route Départementale 32

Depuis le printemps 2013, le syndicat mixte engage un programme de 5 ans de réparation des murs et perrés (talus bâtis) qui bordent la route départementale 32, cette route qui souligne le site de part et d'autre de la vallée de l'Alzou.

Compte tenu de l'état de dégradation de l'ensemble des murs, un diagnostic des pathologies établi en 2010 par le service ouvrages d'art du Conseil général, a permis de hiérarchiser les problématiques (sécurité sur la chaussée mise en jeu, covisibilité avec le site classé...) et d'identifier les priorités d'interventions.

Le programme, étudié en concertation avec Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France et validé par la Commission Départementale des Sites, prévoit de traiter les portions les plus critiques d'ici 4 ans. Un budget d'un million d'euros est consacré à la reconstruction en l'état de plus d'un kilomètre de murs parapets et au renforcement de quelques 5.000 m<sup>2</sup> de talus perrés souvent cachés sous la végétation.

Cet hiver c'est la section de mur située au débouché du tunnel de l'Hospitalet qui a été refaite ; à son arrivée, le visiteur qui s'achemine vers la cité apprécie ainsi d'autant plus le site de Rocamadour.



Murets avant travaux



Murets pendant travaux



Murets après travaux

### Le mur de soutènement du grand escalier et le départ du chemin de ronde

A travers cette opération, l'enjeu est de poursuivre la requalification du site et la sécurisation du parcours de découverte du public. L'hiver dernier, les travaux de confortation ont porté sur le mur de soutènement sud du grand escalier, c'est-à-dire celui qui surplombe la place de la Carreta. Cet hiver, c'est l'autre mur de soutènement du grand escalier qui sera traité. Les travaux consistent plus précisément à remplacer les pierres fracturées et/ou dégradées, à conforter le parement, à refaire certains couronnements, à rejointoyer les maçonneries de pierres, et à refaire une partie des sols en pavés de pierres. Pour des raisons de sécurité, il est aussi nécessaire de mettre en place et de mettre aux normes les gardes corps et des mains courantes.



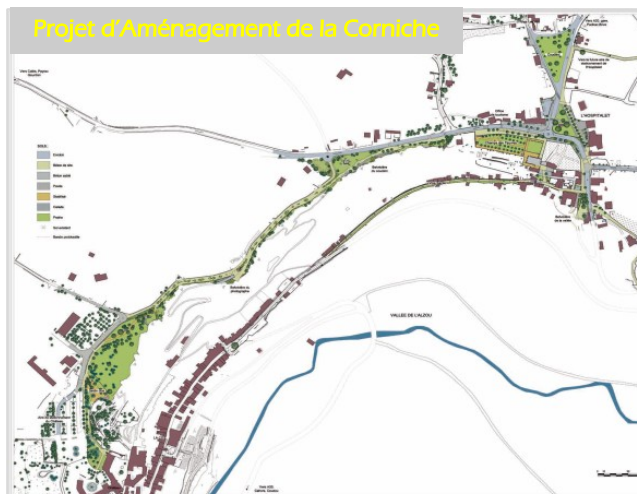
Mur de soutènement du Grand Escalier avant travaux

## Le Projet Grand Site de Rocamadour

### Des procédures réglementaires

L'année 2013 correspond à une nouvelle étape du projet d'aménagement et de mise en valeur du Site de Rocamadour puisqu'au terme de procédures réglementaires lourdes liées au site classé, nous avons obtenu le feu vert pour requalifier la corniche en promenade piétonne, depuis le Château jusqu'à l'Hospitalet.

Le permis d'aménager a été présenté à la Commission Supérieure des Sites, perspectives et paysages, en Juin dernier à Paris. A l'issue des interventions de Pascal Jallet, président du Syndicat Mixte, Gérard Miquel, vice-président du Syndicat Mixte du Grand Site et Président du Conseil général du Lot, de Catherine Marlas, présidente du Parc Naturel des Causses du Quercy et de Monsieur Brouillou, sous-préfet de Gourdon, le dossier a recueilli un avis favorable de la commission. Cette dernière n'a émis aucune réserve quant à la qualité du projet. C'est sur la base de cet avis que Monsieur Martin Malvy, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable, a accordé le permis d'aménager de la corniche en Décembre 2013. Il est maintenant temps d'aller plus dans le détail des dessins du projet et de préparer les travaux qui se profilent pour l'automne prochain. Une réunion d'information des riverains sur le projet sera prochainement organisée.



### Des études

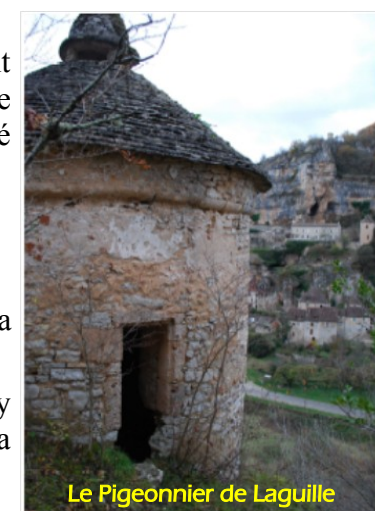
Le cabinet d'architecture Bergès a réalisé un diagnostic pour la création d'un bâtiment à côté de la gare haute de l'ascenseur incliné, et pour la réhabilitation de deux bâtiments existants en bâtiments de premiers services (sanitaires, point orientation et information du public). La mission était d'identifier dans quelle mesure le bâtiment de Lafajadou (ancienne tannerie près de l'Alzou), et la maison « Dumont » peuvent offrir les premiers services aux visiteurs qui stationneront respectivement dans la vallée et à l'Hospitalet. Cette étude a permis de faire le point sur les contraintes techniques, juridiques et fonctionnelles qui s'appliquent aux projets de réhabilitation. Elle permet également de définir l'enveloppe nécessaire pour mener à bien ce projet.



### Et des acquisitions

Les acquisitions nécessaires à la réalisation des opérations se sont poursuivies. Après avoir acquis les années passées des terrains en vue de l'aménagement du parking de l'Hospitalet, le syndicat mixte s'est porté acquéreur cette année :

- du jardin clos qui sera aménagé dans le cadre du projet de la corniche,
- du parking au pied de la cité,
- du pigeonnier de Laguille, à flanc du coteau, face à la cité, de terrains dans la vallée,
- et du terrain derrière l'ancienne féerie du Rail dans l'objectif d'y aménager un parking d'entrée de site pour les véhicules arrivant par la route de Gramat.



## Le Projet Grand Site de Rocamadour

### Ce que réserve 2014

#### Travaux du chemin de ronde.

Il sera requalifié dans son ensemble dès la fin du mois de Janvier. Les travaux sont répartis sur deux hivers, il s'agit de refaire les revêtements de sols, de mettre aux normes les gardes corps, de mettre en lumière le cheminement sur le même principe que celui du chemin de croix (lumières intégrées dans les murets).

#### Première tranche de travaux de la corniche.

Le premier semestre sera consacré à la finalisation du projet (plans de détails), à la préparation des travaux, et aux procédures de consultation des entreprises. La première tranche de travaux de requalification des espaces publics de la corniche sera engagée à l'automne. Elle concernera le secteur de l'Hospitalet. Ce chantier, qui permettra à terme de garantir une découverte du site plus sûre et plus agréable, sera échelonné sur 6 ans.

De nombreux autres projets portés par le syndicat mixte sont en perspective. Ceux sur lesquels nous allons plus particulièrement nous concentrer en 2014 :

#### la voie nouvelle d'accès au secteur du château :

depuis la route de Calès : à l'issue du choix du fuseau, les études préliminaires (études d'impact de l'environnemental...) de cet aménagement seront réalisées. Le planning prévoit la réalisation des travaux en 2017.

#### la sécurisation de la route de Gramat :

l'acquisition d'une bande de 3 mètres de large qui permettra l'aménagement d'une circulation piétonne depuis la forêt des singes jusqu'au carrefour de l'Hospitalet,

#### l'aménagement des bâtiments de premiers services et des parkings d'entrée de site associés :

(château, vallée et Hospitalet) : en 2014, le maître d'œuvre retenu au terme d'un appel à candidatures (architecte et paysagiste) procédera aux études préliminaires pour esquisser les projets. Il accompagnera le syndicat mixte dans le cadre des procédures réglementaires (permis d'aménager, dossier loi sur l'eau, etc...) devant être respectées avant tout travaux.

#### le diagnostic des falaises et murs de soutènement :

au terme de l'hiver, les falaises et murs de soutènement du site seront expertisés de manière à évaluer les risques de chute de blocs rocheux. Après les travaux de sécurisation effectués en 2008 et 2009, l'enjeu est de faire un suivi régulier et de programmer d'éventuels travaux complémentaires.



*Le Président du S.M.G.S.R.  
Pascal JALLET.*

## Tourisme

Le tourisme en **France** représente environ 2 millions d'emplois, c'est plus de 7 % du PIB, c'est le premier poste de notre balance des paiements loin devant l'agroalimentaire, l'automobile et même l'aéronautique.

L'excédent touristique est passé de 7 à 12 milliards d'euros de 2011 à 2012.

C'est aussi un secteur qui rapporte des recettes fiscales avec 4 milliards d'euros de T.V.A. acquittée par les touristes étrangers.

La France est la première destination touristique en termes de nombre de visiteurs, la 3<sup>ème</sup> en matière de recette, et la 9<sup>ème</sup> en montant dépensé par visiteur.

C'est aussi un secteur qui présente l'avantage de diffuser sur tout le territoire.

Malheureusement, la prise de conscience du véritable potentiel du tourisme par les pouvoirs publics tarde à venir, il n'y a pas de véritable stratégie globale. Les assises du Tourisme sont lancées, espérons qu'elles permettront de mettre en place une politique touristique à long terme.

Pour 2013, au niveau national, on constate une baisse de la fréquentation avec des disparités importantes suivant les régions et une augmentation de la clientèle internationale.

La région **Midi-Pyrénées**, malgré un taux de notoriété faible, environ 6%, au 13<sup>ème</sup> rang des régions françaises, reçoit 16 millions de touristes, cela représente 7 % du PIB régional. La région a depuis longtemps pris conscience de l'importance de ce secteur et a entrepris une véritable politique de développement avec en particulier la ligne des « Grands Sites » pour la promotion, la mise en place des enquêtes 'Qualité', l'aide aux entreprises, ... En ce qui concerne Rocamadour, sa participation au « Syndicat Mixte du Grand Site de Rocamadour » montre l'importance que la région attache à notre village. Pour 2013, les résultats sont mitigés avec une tendance à la baisse surtout en avant saison.

Le **Lot**, comme la région, a depuis longtemps apporté son soutien au secteur touristique, considéré comme un levier économique majeur du département, aussi bien d'ailleurs, par Le Conseil Général que la Chambre de Commerce jusqu'à présent. Il représente 4 000 emplois directs, soit près de 7 % de l'emploi du département. Le département participe activement au Plan Stratégique de Développement qui, même, si nous devons être vigilants sur les futurs investissements concernant l'organisation de l'accueil, permet la restauration de tout notre patrimoine, chose qui n'aurait pu être réalisée sans l'aide de Conseil Régional et Général. Par contre, une véritable prise de conscience de la « Vallée de la Dordogne » comme destination touristique à part entière et organisée à l'intérieur du département, est maintenant impérative.

Pour 2013, on constate une fréquentation stable (voire une petite hausse), mais un chiffre d'affaire en baisse.

### La Vallée de la Dordogne :

Le Syndicat Mixte du Pays de la Vallée de la Dordogne, comprend un pôle tourisme, avec un Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC) gérant les Offices de tourisme de l'ensemble du territoire sous le nom de « Vallée de la Dordogne, Rocamadour, Padirac ». Le touriste ne confond plus zone touristique et territoire administratif, aussi, ce regroupement, permettra peut-être, s'il est rejoint par les autres zones de la rivière Dordogne d'en faire une véritable destination touristique au même titre que la Vallée de la Loire, la Vallée du Rhin, la Côte d'Azur, le Connemara, la Toscane, etc.

Le nombre de touristes va augmenter de manière importante dans les prochaines années, mais également les destinations. Le marché devient hyperconcurrentiel, il est donc indispensable de se regrouper pour se donner les moyens d'une communication nationale et internationale. L'organisation de cette jeune structure se met progressivement en place, il est malgré tout nécessaire d'être vigilant pour éviter les dérives.

## Tourisme

Pour 2013, augmentation de la fréquentation des offices de tourisme de la vallée de 4,72 %, 370 000 personnes sont passées par les bureaux.

A **Rocamadour**, le développement du tourisme, concerne tout le territoire communal et même au-delà. En effet, les travaux entrepris pour la restauration du patrimoine monumental, l'amélioration des conditions d'accueil, la restructuration de l'Hospitalet en véritable centre bourg auront des répercussions positives pour tous les amadouriens.

Les activités commerciales qui profitent du tourisme, sont toujours plus nombreuses et de plus en plus diffuses sur le territoire :

- Produits régionaux : canards, fromage, agneau, vin, miel, noix, truffes, truites, ...
- Hébergement : Hôtels, campings, campings à la ferme, gîtes, chambres d'hôtes, meublés, gîtes d'étapes, résidence de vacances, ...
- Visites : Grottes des Merveilles, Rocher des Aigles, Ferme de Justine, Forêt des Singes, Les abeilles, Excursion en Petit train, Spectacle Médiéval, Château, tapisseries de Jean Lurçat, calèches, ...
- Transports : ascenseurs, Petit-train, City tour, train SNCF, ...
- Culture et spectacle : Cantica Sacra, Coté Rocher, ...
- Artisanat : savons, vitraux, émaux, glaces, ...
- Restauration : restaurants, , sandwicherie, restaurant à la ferme, crêperies, ...
- Guide : visite de Rocamadour & Sanctuaires, chemins pédestres, ...
- Entreprises : menuiserie, blanchisserie, maçonnerie, autocars, ...
- Magasins : épicerie, vêtements, chaussures, journaux, station service, bibelots, ...

Le tourisme est donc une véritable chance pour notre commune qui peut profiter au plus grand nombre. On peut estimer qu'il génère directement près de 3.500 mois de travail soit environ 300 emplois annuels. Avons-nous beaucoup d'autres axes de développement ?

Avec les Villes Sanctuaires et le Pèlerinage de Saint-Jacques, le Grand Site, la Vallée de la Dordogne, sous les labels « Parc Naturel » et « Lot », nous avons à notre disposition plusieurs thèmes à proposer aux visiteurs du monde entier.

En 2013, nous avons eu la chance d'avoir beaucoup d'articles de journaux et d'émissions de télévision évoquant Rocamadour, mais jamais rien n'est définitivement acquis. Les associations qui organisent les nombreuses animations de qualité participent aussi à la renommée de notre village. Au niveau culturel le pèlerinage a grandement contribué à la promotion du site (Jubilé, orgue, Cantica Sacra, ...).

Compte tenu de l'organisation fédérale de l'Épic, qui bénéficie à tout le territoire concerné, il est indispensable que notre village ait et soutienne une structure associative le faisant valoir et servant de relais pour les Amadouriens.

Pour cette année, la fréquentation de l'office de tourisme a baissé de 1% passant de 210.000 à 208.000 visiteurs sur les 2 bureaux à fin novembre. D'une manière générale, l'activité a été stable avec une petite baisse pour la restauration, mais le panier moyen est inférieur à l'an passé.

D'après les résultats d'une enquête les visiteurs gardent à l'esprit une image très positive de la visite avec des axes d'amélioration concernant la signalétique, les équipements (toilettes, point d'eau, aire enfant, bancs..), et la sensibilisation à la qualité de l'accueil dans les commerces et les restaurants. Il ne faut donc pas relâcher nos efforts.

*Martial MENOT.*

## Plan Local d'Urbanisme de Rocamadour (PLU)

Lorsque une commune est dotée d'un P.L.U., ce qui est le cas de la nôtre, il est obligatoire, après trois années de fonctionnement de faire un bilan évaluatif, ce qui a été fait courant 2013 avec la participation des Services de l'État (Direction Départementale des Territoires) et du Syndicat Mixte du Pays de la Vallée de la Dordogne (SMPVD).

### Pourquoi un bilan ?

Article L123-12-1 du code de l'urbanisme

*« Trois ans au plus après la délibération portant approbation du plan local d'urbanisme ou la dernière délibération portant révision de ce plan, un débat est organisé au sein du conseil municipal sur les résultats de l'application de ce plan au regard de la satisfaction des besoins en logements et, le cas échéant, de l'échéancier prévisionnel de l'ouverture à l'urbanisation des zones à urbaniser et de la réalisation des équipements correspondants, Le conseil municipal délibère sur l'opportunité d'une application des dispositions prévues au sixième alinéa de l'article L. 123--1-1, d'une mise en révision ou d'une mise en révision simplifiée de ce plan dans les conditions prévues à l'article L. 123-13. Ce débat est organisé tous les trois ans dès lors que le plan n'a pas été mis en révision. »*

L'obligation de réaliser un bilan de l'application des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) a comme objectif d'inciter les communes à mettre en œuvre des objectifs de production de logements et notamment de logements sociaux et à les réaliser. En tout état de cause, dans les communes rurales du Lot, l'idée d'une évaluation régulière de l'application du PLU, de ses effets sur l'urbanisation, reste pertinente, même si la notion de logements sociaux ne porte pas les mêmes enjeux qu'en zones urbaines. Faire un bilan évaluatif d'une politique publique, ici un PLU, revient à mesurer les écarts entre ce qui était initialement prévu et ce qui a été réalisé (par rapport au PADD\*, à la production de logements...).

### L'objet de l'évaluation

#### **Le bilan quantitatif :**

- Relever l'évolution du nombre d'habitants depuis la mise en service du PLU, en relation avec l'évolution antérieure constatée lors des différents recensements.
- Recenser le nombre de permis délivrés sur la commune, ainsi que le nombre de constructions à usages d'habitations nouvelles.
- Relever ou estimer le niveau de remplissage des zones urbaines et à urbaniser (U et AU) et leur densification.
- S'assurer de la cohérence de l'ensemble de ces données.

#### **Le bilan qualitatif :**

- Évaluer si le projet défini dans le PLU a donné les résultats escomptés et relevés aujourd'hui.
- Déterminer en quoi ce projet défini il y a quelques années peut encore être pertinent ou s'il y a lieu d'en rectifier tout ou partie, compte tenu de nouveaux contextes.

Cette double démarche de recensement de données et de réflexion au sein du conseil municipal permet d'organiser une information complète pour délibérer sur l'évolution à donner au PLU. L'analyse urbaine des secteurs AU de la commune complète l'information nécessaire à l'évaluation.

D'une surface totale de 4.942 ha, la commune est une des plus grandes du Lot. Selon les chiffres de l'INSEE, Rocamadour compte 677 habitants, soit une densité de population moyenne de 13,7 hab/km<sup>2</sup>. Depuis 1999, le territoire connaît un regain de population grâce à un solde migratoire positif (+1,3%). Ces nouveaux arrivants s'installent dans les nombreux hameaux de la commune au détriment de la cité où le commerce a remplacé l'habitat.

L'affluence touristique du Grand Site, pouvant accueillir jusqu'à plus d'un million et demi de visiteurs chaque année, nécessite un dimensionnement exceptionnel des réseaux et des capacités d'accueil.

## Plan Local d'Urbanisme de Rocamadour

Rocamadour appartient à la Communauté de Communes du Pays de Souillac Rocamadour qui regroupe 17 collectivités et possède notamment la compétence « Développement touristique ». La commune est également située dans le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy.

Située entre vallées et Causses, Rocamadour présente un patrimoine architectural et naturel aussi remarquable que diversifié. La mise en scène de sa richesse architecturale par le paysage a fait de Rocamadour un haut lieu touristique de pèlerinage.

La commune comptabilise au total 450 logements dont 62,9% en résidences principales et 11,8 % en logements vacants. Le parc des résidences principales reste en grande partie ancien avec 46,7% de constructions bâties avant 1949.

En 2000, la surface utilisée par l'agriculture sur Rocamadour était de 2.880 ha, soit 58% du territoire communal. Avec 47 sièges d'exploitations agricoles, la commune est encore très fortement marquée par une activité agricole tournée vers le tourisme avec la production de produits agroalimentaires locaux.

En 2008, la population active représente 53,6% des habitants de la commune, soit 363 personnes, dont 20 en recherche d'emploi. 69,1% des actifs ayant un emploi travaillent sur la commune, soit 10% de moins qu'en 1999.

On relève sur la commune un nombre relativement important d'équipements et de services publics. Les commerces de proximité ont cédé la place aux services marchands tournés vers le tourisme, ouverts uniquement en période estivale.

### Le parc de logement

Parc existant	1982	1990	1999	2008	A ce jour (2012)
Résidences principales	219	218	238	283	271
Résidences secondaires	54	121	122	114	115
Logements vacants	47	11	23	53	48
<b>Ensemble</b>	<b>320</b>	<b>350</b>	<b>383</b>	<b>450</b>	<b>434</b>

Le nombre de résidences principales augmentent régulièrement, mais moins vite que le nombre de résidences secondaires qui a plus que doublé entre 1982 et 2008. Les logements vacants sont aussi nombreux (plus de 10%). Tout cela est dû aux particularités de cette commune très touristique et patrimoniale. Des logements sociaux ont été construits récemment (2007) ce qui augmente le parc de logements principaux.

Le nombre de logements collectifs est important : 16

La vacance de logements, qui avait connu une forte baisse (3% en 1990) est remontée dernièrement de façon importante : 12 % en 2008. Le roulement est toujours très actif, mais ce chiffre est bon compte tenu de la spécificité de la commune.

### La construction

Depuis la dated'approbation du PLU	N (mars 2009)	N+1 2010	N+2 2011	N+3 2012
Nombre de PC accordés	15	22	12	8 (3 restaur.)
Pour habitation neuves	4/2 princ	4/2 princ	5/4 princ	2
Pour changement destination bât existants				3
Pour autres activités et annexes	12	11	7	3
Déclaration préalable				12
Nombre de PL ou de PA (1)	1	2		

## Plan Local d'Urbanisme de Rocamadour

### *1 : permis de lotir ou d'aménager*

Beaucoup de DP sans projet. 2012 connaît 8 création d'habitations dont deux neuves. On est néanmoins sur un rythme inférieur aux années précédentes.

De 2009 à 2012 inclus : 6 maisons nouvelles (4 en U et 2 en AU) et 5 granges en maisons d'habitation pour un total de 42 PC sur la période.

Bâtiments agricoles : 10 PC relatifs à l'agriculture (constructions neuves en quasi-totalité).

### **Rappel et évaluation des orientations du PADD\* :**

Présentation de l'orientation	Évaluation de l'orientation	Pertinence de l'orientation aujourd'hui
<p><b><u>Orientation n°1 :</u></b> Maîtriser le développement de son agglomération (Cité—l'Hospitalet)</p>	Incontournable, mais il faut solutionner le problème des activités et commerces à proximité des prochains aménagements	Toujours très pertinente mais bien faire attention à cette problématique de commerces et activités autour de la Cité
<p><b><u>Orientation n°2 :</u></b> l'urbanisation des villages et hameaux</p>	Pertinente, et la distribution des villages et hameaux restent justifiées	Toujours très pertinente mais il faut moduler l'analyse et les répercussions sur le zonage et le règlement
<p><b><u>Orientation n°3 :</u></b> Protéger les activités et en particulier l'activité agricole Activité agricole Activité artisanale et industrielle Activité touristique, hôtelière et de restauration</p>	<p>Très pertinente et une activité dynamique (SAU en maintien malgré la baisse du nombre d'exploitations). Diag agri fiable et reconnu</p> <p>Pour l'activité commerciale : pas de maîtrise suffisante de cela au travers du PLU.</p>	<p>Toujours pertinent en l'état, avec des orientations sur l'activité toujours identiques.</p> <p>Activités commerciales : pertinence avérée mais trouver d'autres outils adaptés soit au sein du PLU zonage-règlement soit DAC* RLP*...</p>
<p><b><u>Orientation n°4 :</u></b> Valoriser les paysages, les secteurs naturels, les boisements et les haies</p>	Orientation excessivement mise en œuvre dans le PLU : EBC nombreux et mal situés	Pertinent mais à mieux adapter : le PLU doit mettre en œuvre des règles mieux proportionnées

Éviter également dans le projet l'autorisation de commerces le long des voies d'accès et surtout des routes départementales (commerces ambulants, boutiques saisonnières ...). Voir si la solution se trouve dans le PLU au travers du zonage et du règlement. La commune souhaite l'élaboration et l'application d'un document adapté à cette problématique (DAC\*, RLP\* ou autres...).

Le PLU actuel n'a pas permis de maîtriser le développement commercial à travers des changements d'affectation rapides.

On s'aperçoit que peu de maisons neuves ont été construites, par contre de vieilles granges incompatibles avec l'agriculture d'aujourd'hui ont été transformées en maison d'habitation, soit principale, soit pour des locations saisonnières, ceci parce que auparavant elles avaient été répertoriées sur le P.L.U. pour pouvoir le faire.



## Plan Local d'Urbanisme de Rocamadour

### Synthèse de l'évaluation

le projet n'a pas été appliqué de manière efficace. Les objectifs n'ont pas été atteints. Démographie : 150 hab de plus et on en est loin. Pas de remplissage des zones à construire. Concurrence directe de communes bordières en termes d'attractivité. Il manque une maîtrise de la collectivité pour mettre en œuvre le projet avec efficacité (maîtrise foncière et financière). La particularité de la commune la dessert pour la rendre attractive au même titre que d'autres (prix fonciers en fourchette haute, contraintes supplémentaires pour la construction...). Le zonage et le règlement ne sont pas adaptés.

Il ressort de l'analyse, aussi bien du Conseil Municipal que des Services de l'État, que notre P.L.U. est inadapté pour une zone rurale :

- Densité trop importante
- Règlement inapplicable et illisible.

Il n'est pas adapté non plus au Site et à son environnement :

- Pas de prévision de parking et de voies de déviations,
- Pas de prise en compte du Plan de Prévention des Risques.

Suite à ce bilan, le Conseil Municipal a décidé de prescrire la révision générale du P.L.U.

Cette révision répond à plusieurs objectifs :

- la prise en compte des projets d'aménagements de l'Opération Grand Site non intégrés dans le PLU actuel :
  - l'insertion des changements de circulation, routière et piétonne, et de stationnement pour les secteurs de l'Hospitalet du Château et de la Vallée prévus par le Syndicat Mixte du Grand Site de Rocamadour,
  - l'adaptation du zonage autour des dits parkings (zonage DAC\* ou RLP\*).
- la prise en compte du Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN)
- la prise en compte de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, avec notamment la gestion économe de l'espace, les continuités écologiques, l'aménagement numérique, les gaz à effet de serre,...
- le PADD est à compléter,
- la rectification du zonage en campagne pour des maisons seules afin de permettre leur évolution (annexes, extensions, réhabilitations, ...),
- la redéfinition des orientations d'aménagements des zones AU dans les hameaux, actuellement non adaptées au monde rural,
- la refonte du règlement qui est actuellement incompréhensible, inapplicable et non adapté,
- l'atteinte des objectifs initiaux : augmentation de la démographie, remplissage des zones à construire qui devront être moins nombreuses, plus pertinentes et plus opérationnelles, attractivité de la Commune,
- la maîtrise foncière par la Collectivité pour réaliser les projets communaux.
- 

*Alain SALGUES.*

\* : PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durable

DAC : Document d'Aménagement Commercial

RLP : Règlement Local de Publicité

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

## Les Amis de ROCAMADOUR

L'Association a tenu son Assemblée Générale le 16 mars 2013.

Première partie :

Conférence de Monsieur Nicolas SAVY, historien bien connu dans la région Midi-Pyrénées. Cette conférence sur l'époque MEDIEVALE à ROCAMADOUR a été particulièrement appréciée.

Monsieur Louis de VERDAL a présenté sa dernière œuvre qui est un carnet de dessin décalé sur Rocamadour et nous avons lancé une souscription qui a remporté un grand succès.

Le site internet des « Amis de Rocamadour » a été lancé sur le site : « amisderocamadour.com », par Madame Anne Robin Rongières.



Soirée Lyrique Août 2013

Deuxième partie:

Les participations de l'Association pour l'année 2013 :

- Organisation d'un concert d'art lyrique le 8 août, à Belveyre, par Madame Isabelle Giard,
- Participation au 'Parcours d'Images' dans la cité et aux sanctuaires, mettant en valeur l'histoire et le patrimoine de Rocamadour, du 8 au 21 août, organisé par Monsieur François Larramendy,
- Festival de Musiques Médiévales Grégoriennes, du 20 au 28 juillet, organisé par Monsieur Christopher Gibert,
- Exposition à la Borie d'Imbert des peintres Amadouriens et Rignacois, organisé par Monsieur Bernard Jamin du 14 juillet au 15 Août.
- Organisation du colloque « Les Vierges Noires et leur pèlerinage dans l'espace chrétien méridional » par Monsieur Jean-Luc Mejecaze.

La prochaine Assemblée Générale se déroulera au mois d'Avril 2014.



Parcours d'Images



Exposition à la Borie d'Imbert  
Mr Dolphyn et Mme Jamin

*Le Président,  
Pascal Jallet.*



TRANSHUMANCE 16 AVRIL 2013

Photo Bernard JAMIN

**TRANSHUMANCE du 16 avril 2013**



CARNAVAL RPI  
MARS 2013

**CARNAVAL du R.P.I. - Mars 2013**



FÊTE DES FROMAGES  
19 MAI 2013

Photo Bernard JAMIN



ANIMATION DE RUE  
JUILLET 2013



CONCOURS DE CAVAGE  
LA BORIE D'IMBERT  
MARS 2013

Photo Bernard JAMIN



EXPOSITION PHOTOS  
ASSOCIATION VISU'ELLES  
JUILLET 2013

Photo Bernard JAMIN



**ORCHESTRE de l'A.S.S.C.A.**

**PLANNING DES MANIFESTATIONS 2014**

MOIS	DATE	HEURE	LIEU	FETE		
JANVIER	7	20	Mayrinhac le Francal	Assemblée Générale		
	9	14	Mille clubs	Galette et Vœux		
	9		Mayrinhac le Francal	Rando et galette		
	11	14h	Pech de Gourbières	Les maladies des abeilles		
	19	Journée		Marche jeux galettes		
	26	14h30	Mille clubs	Loto		
FEVRIER	13	14	Mille clubs	Assemblée Générale		
	15	Journée	Mayrinhac le Francal	Rando et raclette		
	22	14	Pech de Gourbières	Révision du matériel + Conseil d'Administration		
	23/24/25	Journée	Mille clubs	Atelier Spectacle		
MARS				Far levé		
			Mayrinhac le Francal	Belote		
	16	Journée	Le château	Brive Rocamadour en VTT		
	21		Mayrinhac le Francal	Soirée printemps		
	29	18h	Mille clubs	Assemblée Générale		
AVRIL		14	Pech de Gourbières	Visite de printemps		
	?		Mille clubs	Cinéma		
	6	Journée	Mille clubs	Rallye touristique		
	12	14	Pech de Gourbières	Renforcement colonies, prélèvement pour l'essaimage		
	13		Alvignac	Jeux de piste		
MAI	15	10	Pré de Pâques	Transhumance		
	3	14	Pech de Gourbières	Création et capture d'essaims		
	8	Journée	Mille clubs	Assemblée Générale		
	15		Mayrinhac le Francal	Pique-nique		
	18	Journée	Mille clubs	Atelier épouvantails		
	17	14	Pech de Gourbières	Division en éventail - Peuplement de ruchettes		
JUN	23/24/25	jours	Stade de Belveyre	Tournoi de rugby		
			Bâteau sur le Lot	Cahors		
	7	9h30	Pech de Gourbières	Contrôle nouvelles colonies, élevage des reines		
	8	Journée	Belveyre	25 <sup>ème</sup> Fête des fromages		
	14	19h30	Mayrinhac le Francal	Feu de la Saint-Jean		
	15	Journée	Le Garroustie	Brocante		
	21	15 à 24h	Place Salmon	Fête de la musique		
	21	Journée	Alvignac	Kermesse		
	22	Journée		Sortie annuelle		
	30	jour	Mille clubs	PELE VTT		
JUILLET	4	Journée	Mille clubs	PELE VTT		
	6	Journée	Vallée plateau	Les Médiévales		
	13	soirée	Place Salmon	Bal		
	13	Journée	Blanat	Vide grenier		
	26	9h30	Pech de Gourbières	Récolte		
AOÛT	Le 2	soirée	Blanat	Repas du village		
	5 au 26		Basilique	Festival de Rocamadour (mardi, jeudi et dimanche)		
	30	jour	Mille clubs	PELE VTT		
	30	14	Pech de Gourbières	Fonte des cires. Nettoyage et stockage du matériel		
SEPTEMBRE				Lac de Tolerne		
	1 au 6	21h à 24h	Cité-Sanctuaires-Château	Parcours d'Images		
	7	Journée	Cité	Salon du livre		
	Le 14	Journée	Stade de Belveyre	Festival de randonnée		
OCTOBRE	Le 27 et 28	Journée		Les 29 <sup>ème</sup> Montgolfiades		
			Mille clubs	Théâtre		
	5	Journée	Mille clubs	Atelier d'automne		
	11	9h30	Pech de Gourbières	Assemblée Générale et Conseil d'Administration		
	11		Mille clubs	Loto		
NOVEMBRE	25	soirée	Mayrinhac le Francal	Soirée châtaignes		
	11	12	Mille clubs	Repas du 11 novembre		
	16		Mille clubs	Loto		
DECEMBRE	29/30		cité	Marché de Noël		
	6	19h30	Mayrinhac le Francal	Banquet		
	7	Journée	Mille clubs	Atelier de Noël		
	11	12	?	Repas de Noël		
			13	jour	Mayrinhac le Francal	Décoration Noël

NB : Tous les dimanches à 16h, de Pâques à la Toussaint, concert d'orgue à la Basilique offert par le festival de Rocamadour.

## PLANNING DES MANIFESTATIONS 2014

ORGANISATEUR	Responsable
RECREAROC	Christine Courtois : 06-78-71-83-41
Club des aînés	Claude Leclere : 05-65-33-72-20
ROCARANDO	Gérard Mougin : 06-43-43-20-11
Rucher Ecole	Jean-Paul Picco : 05-65-37-61-12
RECREAROC	Christine Courtois : 06-78-71-83-41
Amicale Pech de Gourbières	05-65-33-29-51
Club des aînés	Claude Leclere : 05-65-33-72-20
ROCARANDO	Gérard Mougin : 06-43-43-20-11
Rucher Ecole	Jean-Paul Picco : 05-65-37-61-12
RECREAROC	Christine Courtois : 06-78-71-83-41
Club des aînés	Claude Leclere : 05-65-33-72-20
Ass. Chasseurs de Mayrinhac	Georges Blanc : 05-65-33-65-60
Vélo club Gaillard	Joël Moulin : 05-55-93-69-92 / 06-81-55-62-97
ROCARANDO	Gérard Mougin : 06-43-43-20-11
ASSCA	Claude Miramont : 06-76-71-71-33
Rucher Ecole	Jean-Paul Picco : 05-65-37-61-12
Club des aînés	Claude Leclere : 05-65-33-72-20
ASSCA	Claude Miramont : 06-76-71-71-33
Rucher Ecole	Jean-Paul Picco : 05-65-37-61-12
RECREAROC	Christine Courtois : 06-78-71-83-41
Conseil Général	
Rucher Ecole	Jean-Paul Picco : 05-65-37-61-12
JEMCA	Nadège Destombes : 06-71-59-56-42
Club des aînés	Claude Leclere : 05-65-33-72-20
RECREAROC	Christine Courtois : 06-78-71-83-41
Rucher Ecole	Jean-Paul Picco : 05-65-37-61-12
ASSCA Rugby roc	Joël Pinto : 06-78-78-12-53 ou 06-78-31-10-62
Club des aînés	Claude Leclere : 05-65-33-72-20
Rucher Ecole	Jean-Paul Picco : 05-65-37-61-12
ASSCA	Flore Vaillandet : 05-65-14-05-38
Vivre au village	Martine Arthus : 06-16-29-36-88
RECREAROC	Christine Courtois : 06-78-71-83-41
ASSCA musique	Roger Abad : 06-32-91-14-92
APE	
RECREAROC	Christine Courtois : 06-78-71-83-41
JEMCA	Nadège Destombes : 06-71-59-56-42
JEMCA	Nadège Destombes : 06-71-59-56-42
ASSCA Comité des fêtes	Stéphane Gallois : 06-07-08-73-97
Mairie	05-65-33-63-26
Les coudercs de Blanat	Eric Masmayoux : 05-65-33-74-36
Rucher Ecole	Jean-Paul Picco : 05-65-37-61-12
Les coudercs de Blanat	Eric Masmayoux : 05-65-33-74-36
Cantica sacra	Jean Bressac : 05-65-33-72-29
JEMCA	Nadège Destombes : 06-71-59-56-42
Rucher Ecole	Jean-Paul Picco : 05-65-37-61-12
Club des aînés	Claude Leclere : 05-65-33-72-20
Les amis de Rocamadour	Pascal Jallet 05-65-33-63-26
ASSCA roca livres	Monique Jamin : 06-30-73-48-40
ROCARANDO	Gérard Mougin : 06-43-43-20-11
Rocamadour aérostat	Jean-Pierre Salgues : 06-88-90-15-94
Club des aînés	Claude Leclere : 05-65-33-72-20
RECREAROC	Christine Courtois : 06-78-71-83-41
Rucher Ecole	Jean-Paul Picco : 05-65-37-61-12
Les coudercs de Blanat	Eric Masmayoux : 05-65-33-74-36
Vivre au village	Martine Arthus : 06-16-29-36-88
Club des aînés	Claude Leclere : 05-65-33-72-20
RECREAROC	Christine Courtois : 06-78-71-83-41
RECREAROC	Christine Courtois : 06-78-71-83-41
Ass. Chasseurs de Mayrinhac	Georges Blanc : 05-65-33-65-60
RECREAROC	Christine Courtois : 06-78-71-83-41
Club des aînés	Claude Leclere : 05-65-33-72-20
Vivre au village	Martine Arthus : 06-16-29-36-88

**NB : Tous les dimanches à 16h, de Pâques à la Toussaint, concert d'orgue à la Basilique offert par le festival de Rocamadour.**



Vide Grenier de BLANAT - 14/07/2013



Parcours d'Images - 8 au 19/08/2013



Cantica Sacra - 18 au 25/08/2013



Fête de la Saint-Hubert - 03/11/2013



## Voirie Intercommunale

La Communauté des communes du Pays Souillac-Rocamadour est intervenue, en avant saison, pour la remise en état d'un tronçon de la Rue Piétonne le long de la Place de la Carretta. Cette partie pavée était en très mauvais état, les pierres ayant gelé. Le cheminement des piétons était inconfortable voire dangereux. L'entreprise Marcouly a réalisé l'enlèvement des anciennes pierres et refait la chaussée en réalisant un revêtement en béton désactivé. Le coût de ce chantier est de 15.332,00 €.

Une deuxième intervention a eu lieu en octobre sur un tronçon de 180 m de la route allant de Pounou à Varagnes. Cette partie très défoncée, à cause du terrain argileux, a nécessité un renforcement de la chaussée par une purge suivie d'un apport de matériaux, la finition a été réalisée avec un enduit bicouche pour un coût total de 6.979,20 €.

Ces deux interventions sont intégralement prises en charge par le budget de la Communauté de Commune du Pays Souillac - Rocamadour.

*Bernard BOUDET.*

## Voirie Communale : Entretien

Dans le programme routier retenu cette année figure :

- La V.C. entre la route R D 32 de Couzou et le village de Magès, soit 750 m,
- La V.C. d'accès et de desserte du Lotissement Le Garroustié, soit 400 m.

La réalisation de ces travaux nécessite du dérasement, du nivellement en grave émulsion et une finition en enduit bicouche de renouvellement pour un montant total de 39.900,00 €.

Après consultation c'est l'entreprise de M. Marcouly qui a été retenue.

Malheureusement ces travaux n'ont pu être fait à cause au temps pluvieux de cet automne. Ils seront réalisés en priorité, en 2014, dès que la météo le permettra.

Sur les autres routes communales goudronnées un entretien « Point à Temps » a été réalisé pour un montant de 16.992,00 € par l'entreprise Bonnassie.

*Bernard BOUDET.*

## Assainissement Collectif

Il est devenu nécessaire de refaire le poste de refoulement situé 'au Belvédère' car il est vétuste et ne répond plus aux normes de sécurité en vigueur (une seule pompe).

C'est le bureau d'études Dorval de Saint-Céré qui a été désigné maître d'œuvre par la Commune pour suivre ce programme. Celui-ci nous a remis son étude et la consultation d'entreprise est en cours.

Le nouveau poste de refoulement fonctionnera avec deux pompes et sera muni d'un système de télésurveillance, les dysfonctionnements seront immédiatement signalés à un intervenant via un appel téléphonique.

La réalisation des travaux aura lieu avant l'ouverture de la saison estivale.

*Bernard BOUDET.*

## L'Équipe du pôle technique

L'année 2013 a été délicate du fait du mauvais temps de début de saison qui nous a fait perdre du temps et entraîné un retard dans le débroussaillage, la tonte, l'élagage et les plantations des espaces publics.

Certains travaux qui devaient se faire en début de saison ont donc été réalisés plus tard, (puisque toute l'équipe a été mobilisée dès les beaux jours) tel que l'escalier du pré de PAQUES qui devenait dangereux. Réalisé en fer par le pôle technique et répondant aux normes actuelles, cet escalier permettra à nos visiteurs qui stationnent dans le pré JUDICIS de continuer à traverser le pré de PAQUES pour arriver au bas de la cité.

Mais le pôle technique ce sont aussi des travaux de peinture, d'électricité, de maçonnerie, de nettoyage, de reprise de voirie, et beaucoup d'autres activités.

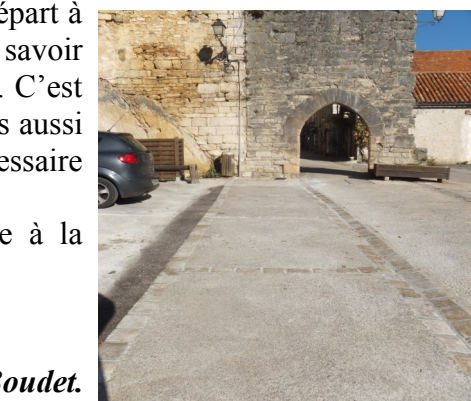
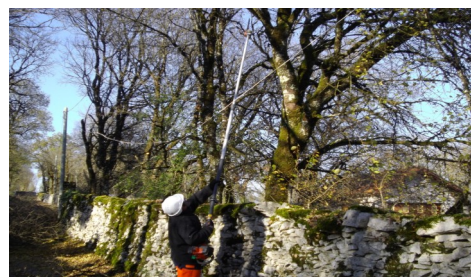
Pour réaliser ces travaux, nous sommes obligés de renouveler certains équipements afin d'améliorer l'efficacité de l'équipe. Les années passées ont vu l'achat d'une nacelle, d'une mini-pelle, le remplacement de 2 véhicules et du petit outillage : débroussailleuses, tronçonneuses, etc.

Cette année, nous avons renouvelé le tracteur qui commençait à montrer des signes de faiblesse. C'est un investissement lourd mais important pour notre équipe.

Il nous reste le camion et un véhicule pour lesquels Jérôme MIALET, responsable de pôle, ainsi que Georges MATIAS prolongent la durée de vie mais l'usure bien prononcée de ces deux véhicules nous laisse penser que leur remplacement devra intervenir dans les 2 ans.

L'année 2013 a vu la signature d'un contrat d'avenir entre la mairie, Monsieur Valentin AGUERA et Pôle Emploi. L'objectif d'un tel contrat est de pouvoir renforcer notre équipe pendant la haute saison, mais aussi de former un jeune afin de remplacer un départ à la retraite lorsque la personne fera valoir ses droits. Transmettre son savoir faire pour permettre à un jeune d'intégrer une équipe est important. C'est à la fois une marque de reconnaissance pour celui qui transmet mais aussi pour celui qui reçoit. C'est un accompagnement citoyen qui est nécessaire afin de ne pas perdre les compétences acquises.

Les contrats avenir sont des contrats aidés, l'État reverse à la Commune 75% du salaire brut de l'agent.



**Bernard Boudet.**



## Travaux à l'école de l'Hospitalet

Chaque année la commune veille à apporter des améliorations à l'école de l'Hospitalet.

Cette année ce sont les anciennes fenêtres et portes en bois des deux salles de classe qui ont été remplacées par des menuiseries en alu avec un double vitrage.

Ces travaux ont été effectués par l'Entreprise Delnaud durant les vacances de Toussaint. Ils apportent un meilleur confort aux enfants de notre école et permettent une économie substantielle sur les dépenses de chauffage.

Le coût pour la commune s'élève à 11.429,00 € pour lequel nous avons obtenu une subvention d'État au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux à hauteur de 35 % soit 3.380,00 €.

**Bernard BOUDET.**

## École de Rocamadour

Cette année notre école compte 41 élèves toujours répartis en trois niveaux : CE2, CM1 et CM2. Mademoiselle BONNAFOUCIE, ayant choisi de s'occuper d'enfants plus petits, est partie enseigner sur Gramat.

C'est Madame BARRIE qui l'a remplacée aux côtés de Madame FOULON Directrice de l'école. Les deux services de cantine sont maintenus pour le bien-être de nos enfants.

Un point important, cette année, est à souligner car nous avons mis en place la réforme sur les rythmes scolaires.

Celle-ci consiste à passer sur des semaines de 4,5 jours de cours au lieu de 4 jours auparavant. La demi-journée de temps scolaire, fixée au mercredi matin, permet d'intégrer du temps de « péri-éducatif » à raison de 3 heures par semaine réparties sur les quatre autres jours.

Bien que cette réforme ne fût pas obligatoire pour cette année, le SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) a souhaité y adhérer dès la rentrée 2013.

Nous aurions vivement préféré attendre septembre 2014 afin que le personnel ait le temps de se préparer à ce nouveau travail d'encadrement.

Effectivement, tout le mérite leur revient. Il s'implique avec beaucoup de dévouement et de conscience professionnelle.

Nous profitons de cette occasion pour renouveler tous nos encouragements ainsi que nos remerciements à Madame Sandrine DRUART, Madame Laure PERROT et Monsieur Dominique NAVARRO. Nous remercions également Madame Emmanuelle FAFIN pour son implication bénévole au sein de l'équipe scolaire.



Pour en revenir à ce temps de « péri-éducatif », assuré par notre personnel, des activités sont proposées aux enfants telles que : Jeux extérieurs, Jeux de société, Théâtre, Yoga, Land'art (activité basée sur la nature), Lecture, Origami (art du pliage papier), Écoute musicale, Intervenants extérieurs.

A l'issue du 1<sup>er</sup> trimestre un journal a été élaboré par les enfants. Ils ont choisi de présenter plusieurs articles comme : Intervention de Mr Jean-Louis Berthet (Rocher des Aigles), Équitation, Football, Semaine du goût (participation gracieuse de l'Hôtel Restaurant Beau Site), Cité médiévale de Rocamadour, Chasse, Déroulement d'une journée de classe, Bla Bla Land (échange sur internet).

**La Commission École**  
**Mesdames GIBERT, DELPECH & GALLOIS.**

## Atelier de Noël

Toujours dans la tradition de préparer des décorations avec une belle créativité, l'Association Récréaroc, en partenariat avec la mairie, a encadré l'atelier de Noël qui s'est déroulé le dimanche 15 décembre au Mille Club.

Nous remercions la Présidente Madame Christine NAVARRO ainsi que toutes les personnes participantes.

*La Commission École,  
Mesdames GIBERT, DELPECH & GALLOIS.*

## Noël des enfants

Nous avons à cœur, cette année, de faire découvrir des lieux inconnus à nos enfants. C'est pour cela que pour le Noël des enfants, nous avons proposé un spectacle à Côté Rocher intitulé « Le Génie des Bois » qui nous conte l'histoire d'une amitié féérique entre un jeune homme et un génie des bois.



Cette représentation a eu lieu le mercredi 18 décembre sous l'œil ébahi de tous.

Nous remercions Corinne DELPECH et Sébastien LAUSSIÉ pour cette belle interprétation.

Les enfants se sont ensuite rendus dans la salle des cérémonies de l'Hôtel de Ville pour accueillir le Père Noël. Il est arrivé dans la salle Jean Lurçat sous les applaudissements des enfants. Après la distribution des cadeaux et ce grand moment d'émotion un goûter attendait les enfants. Ce fut une après-midi particulièrement appréciée des petits et des grands et nous remercions Monsieur Claude BORDEAUX pour son implication.



*La Commission École,  
Mesdames GIBERT, DELPECH & GALLOIS.*

## Illuminations - Décorations de Noël - Marché de Noël

Cette année le marché de Noël, qui a eu lieu le dimanche 1<sup>er</sup> décembre dans la cité, a remporté un vif succès.

Nous adressons tous nos remerciements à l'association Récréaroc et ses bénévoles. À Madame Anne-Marie KAUFHOLZ pour les décorations de la cité ainsi qu'à l'équipe technique qui s'est afféree à mettre en place toutes les illuminations et les sapins afin que notre commune soit en lumière en ce tout début décembre.

Il est à noter que tous les ans la mairie achète de nouvelles décorations de Noël afin de renouveler les anciennes.



*La Commission École,  
Mesdames GIBERT, DELPECH & GALLOIS.*

## Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable Rocamadour-Lacave



Renouvellement de canalisations sur le secteur des Campagnes

Le SYNDICAT INTERCOMMUNAL d'ADDUCTION d'EAU POTABLE ROCAMADOUR-LACAVE a décidé d'engager des travaux d'amélioration des infrastructures d'eau potable – Programme 2013 :

- Mise en sécurité et remplacement conduite d'alimentation dans la cuve du Réservoir de Pech de Bouriane.
- Mise en sécurité et remplacement des robinets à flotteurs du Réservoir de Bougayrou
- Remplacement du capot du Réservoir de Belcastel
- Mise en sécurité : remplacement des capots et échelles du Réservoir de Magès

Ces travaux seront réalisés par la SAUR pour un montant de 31 158 € HT.

**Réservoir de Varagne** : Travaux de réhabilitation Génie civil attribués à l'Entreprise ASSO pour un montant de 40 150 € HT.

**Réservoir Pech de Bouriane** : Mise en place d'une télésurveillance (remplacement ligne spécialisée Orange) par la SAUR pour un montant de 6 228.40 € HT et un Raccordement électrique par ERDF pour un montant de 885.00 € HT.

### TRAVAUX REALISES - Programme 2012 :

Les travaux de renouvellement et renforcement de la canalisation d'alimentation des secteurs « Causse de Cave », « Les Boulangers » et « les campagnes » sont terminés. La réception des travaux a été prononcée le 6 novembre 2013. Montant des travaux : 173 015 € HT.

Des travaux de déplacement d'une canalisation, suite à une construction d'habitation, ont été réalisés à LACAVE par l'Entreprise Cofely Ineo pour un montant de 15 500 € HT.

**Prix de l'Eau 2014** : Conformément à la Loi LEMA du 30 décembre 2006 (article 57) et la circulaire d'application du 4 juillet 2008 qui prévoit le plafonnement de la part fixe par rapport au prix du m<sup>3</sup>, qui implique 40% sur le prix de l'abonnement et 60 % sur la vente d'eau pour un abonné qui consomme 120 m<sup>3</sup>, le conseil syndical a donné son accord pour fixer le prix de l'eau 2014, ainsi qu'il suit :

Abonnement compteur principal	:	96.00 €
Abonnement compteur secondaire	:	96.00 €
Prix du m <sup>3</sup> consommé	:	1.22 €

### CE QU'IL FAUT SAVOIR AU SUJET DES DEGREVEMENTS Décret n° 2012-1078 du 24 septembre 2012

#### Une obligation d'information au bénéfice de l'utilisateur

La loi impose au service des eaux de prévenir l'utilisateur sans délai dès qu'il constate une consommation anormale du volume d'eau susceptible d'être causée par la fuite d'une canalisation. Selon le décret cette information doit intervenir au plus tard lors de l'envoi de la facture établie après ce relevé. Cette information doit préciser les démarches à effectuer pour bénéficier de l'écrêtement de la facture.

#### Seuls les locaux d'habitation sont concernés

Le dispositif d'écrêtement de la consommation anormale n'est pas obligatoire pour les locaux professionnels.

## **Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable Rocamadour-Lacave**

### **La nécessité de relever une consommation anormale**

La consommation est anormale si le volume consommé depuis le dernier relevé excède le double du volume d'eau moyen consommé par l'abonné ou par un ou plusieurs abonnés ayant occupé le local d'habitation pendant une période équivalente au cours des trois années précédentes.

### **L'obligation de justifier d'une fuite**

Dès qu'il est averti, l'utilisateur dispose d'un délai d'un mois à compter du jour où il a été informé d'une consommation anormale pour présenter au service d'eau une attestation d'une entreprise de plomberie indiquant qu'il a fait procéder à la réparation d'une fuite sur ses canalisations. Cette attestation doit mentionner la localisation de la fuite et sa date de réparation.

### **Certaines fuites sont exclues**

Les fuites sur équipements ménager et appareil de chauffage ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'un écrêtement de la consommation mesurée au compteur.

### **Le service dispose d'une faculté de contrôle**

Les agents du service des eaux peuvent procéder à tout contrôle nécessaire et l'utilisateur doit les laisser pénétrer dans ses parties privatives. A défaut le décret autorise l'enclenchement des procédures de recouvrement.

### **Les modalités de calcul de l'écrêtement**

S'il justifie d'une fuite ou bien s'il n'a pas été prévenu dans les conditions qui précèdent, l'utilisateur n'est pas tenu au paiement de la part de la consommation moyenne.

### **La possibilité de demander l'étalonnage du compteur en l'absence de fuite**

Dès qu'il est averti de la surconsommation, l'utilisateur dispose d'un délai d'un mois pour demander la vérification du fonctionnement du compteur. Le service ne peut exiger le paiement du double de la consommation moyenne que s'il justifie du bon fonctionnement du compteur.

### **Un impact sur la redevance assainissement**

Les usagers bénéficiant de l'écrêtement de leur consommation se voient facturer une redevance assainissement fondée sur le volume d'eau moyen consommé par l'abonné ou par un ou plusieurs abonnés ayant occupé le local d'habitation pendant une période équivalente au cours des trois années précédentes.

***Pour la redevance assainissement seule la consommation moyenne sur les trois dernières années donne prise à facturation. A la différence de l'eau potable le doublement de la consommation moyenne n'est pas prévu.***

***Le Président,  
Ernest ENTEMEYER.***

## Centre Communal d'Action Sociale - (C.C.A.S.)

Présidé par le Maire de la Commune, son Conseil d'Administration est composé d'élus désigné par le Conseil Municipal, de personnes qualifiées dans le secteur de l'aide sociale représentant les associations familiales, les associations de personnes handicapées, les associations de retraités et les associations luttant contre l'exclusion.

Sa mission est la prévention et le développement social ainsi que la lutte contre toutes formes d'exclusion.

Le bureau de la Commune est composé comme suit :

Collège Élus : Mesdames Brigitte Gibert, Élisabeth Gallois et Martine Grèze.

Messieurs Pascal Jallet et François Larramendy.

Collège Ass. Personnes handicapées : Monsieur Denis Meynen.

Collège Ass. Personnes retraitées : Madame Claude Leclere et Monsieur Georges Boudet.

Collège UDAF du Lot : Madame Danièle Branche.

Les recettes de notre C.C.A.S. sont constituées par la location de la Maison Saint-Louis (Poste de Gendarmerie saisonnier), la location d'un terrain (Pré de la Magnague) et le reversement de 1/3 des ventes des concessions des cimetières de la Commune.

En 2013 le traditionnel repas des aînés (+ de 70 ans) a eu lieu le Mercredi 6 janvier 2013 au Pech de Gourbière. Autour du far levé et de son petit salé une cinquantaine de personnes se sont retrouvées. Moment fort sympathique, moment d'échange et de convivialité animé par Sébastien Laussier.

Pour 2014 ce repas est programmé pour le **Mercredi 15 janvier au Pech de Gourbière** et sera animé par l'orchestre 'Souviens toi'. Vous pouvez dès à présent noter cette date dans votre agenda. Comme chaque année les personnes concernées seront personnellement invitées.

Courant 2013 le C.C.A.S. a étudié la faisabilité de la mise en place d'un service de transport à la demande sur le territoire de notre commune. Ce projet s'est concrétisé en septembre 2013. Il est cofinancé par la Municipalité, le Conseil Général et le Conseil Régional.

Depuis le 31/10/2013, toutes personnes majeures de notre commune peuvent être acheminées à Gramat tous les 2<sup>èmes</sup> et 4<sup>èmes</sup> jeudi du mois. Il suffit d'appeler **la veille**, Taxi Pat au 06-86-18-71-55, le véhicule passe vous chercher à votre domicile entre 9 h et 10 h et vous ramène chez vous pour 12h /12h30, le coût de ce service de 3 €, à votre charge est à régler le matin au prestataire.

**Martine GREZE.**

## Salles Communales

Les salles communales, Mille Club, Mayrinhac-le-Francal et salle d'Exposition sont mises à la disposition des diverses associations et de l'école de la Commune. En dehors de ces périodes elles sont ouvertes à la location pour les particuliers. En 2013 les diverses locations ont représenté :

Pour le Mille Club :	1 113,00 € en recettes pour un <i>Total des dépenses</i> :	4.732.47 €
	Réparti en : Frais divers de fonctionnement :	3 743.73 €
	Coût de l'agent d'entretien :	988.74 €
Pour Mayrinhac le Francal :	200,00 € en recettes pour un <i>Total des dépenses</i> :	2.303.49 €
	Réparti en : Frais de Fonctionnement :	1 855.94 €
	Coût de l'agent d'entretien :	447.55 €
Pour la Salle d'Exposition :	un <i>Total des dépenses</i> :	1.961.59 €
	Réparti en : Frais divers de fonctionnement :	207.81 €
	Frais Traitement des charpentes:	1.609.81 €
	Coût de l'agent d'entretien :	143.97 €

**Martine GREZE.**

## Petit Patrimoine



Nous avons la chance, à Rocamadour, de posséder un patrimoine exceptionnel. Qu'il soit naturel ou bâti, il nous interpelle, incite à l'admiration. C'est seulement à l'admiration que le visiteur est convié. Pour nous habitants cela apporte énormément de satisfactions mais il nous revient également, pour le moins, la question de la responsabilité de sa conservation, de son entretien, voire de sa mise en valeur. C'est en appréhendant ces problèmes que nous essayons d'œuvrer depuis bientôt six ans.

Le Syndicat Mixte Grand Site de Rocamadour a contribué à la restauration du patrimoine majeur et nous sommes tous conscient qu'il y aura toujours à faire et que le choix des priorités est un enjeu.

Le périmètre du Syndicat Mixte ne pouvant s'exercer sur les 5000 hectares de notre commune, nous avons programmé des actions en différents lieux de notre territoire.



L'église de Mayrinhac-le-Francal a ainsi pu bénéficier d'une première tranche de travaux et nous avons profité de cette occasion pour restaurer les systèmes mécaniques et électriques de la sonnerie des cloches.

Pour la restauration du petit patrimoine, après avoir fait un inventaire, le plus exhaustif possible, nous avons évalué les priorités, et programmé des actions. Entretien régulier des fontaines, restitution de croix, valorisation du patrimoine lié au bâti de pierres sèches.



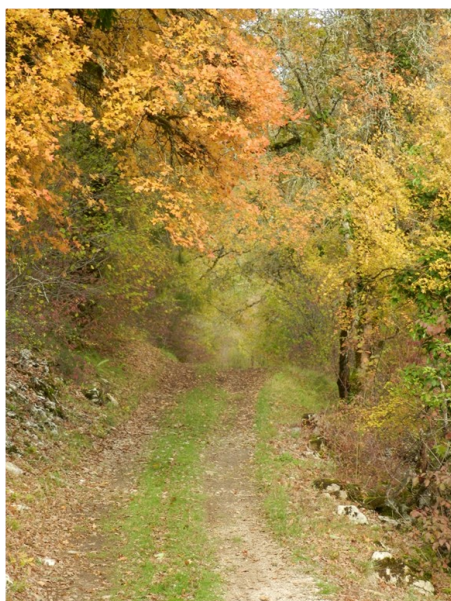
Les actions les plus significatives sont probablement la valorisation de la fontaine de la Fillole et la restauration du four de Blanat. La restauration du lac de la fontaine du Bournat est programmée et la valorisation du moulin à huile de la Rue de la Mercerie est en cours. Il serait également important de prévoir rapidement la réfection de la couverture en lauzes de la fontaine de la Capelette à Mayrinhac-le-Francal.

Pour la découverte de tout ce patrimoine, un des meilleurs moyen est la randonnée. Nous avons aussi, dans ce domaine, fait des choix. Outre la boucle de visite indispensable à la découverte du site et dont le syndicat mixte a la charge, nous avons réfléchi à plusieurs niveaux de réalisation.



Nous souhaitons placer notre site dans un axe Est-Ouest qui serait un axe culturel ; se rapprocher des sites de Lacave et de Padirac était donc logique. Cela a pu être réalisé grâce aux services de l'Agence de Développement Touristique qui ont créé une boucle VTT Rocamadour-Lacave-Mayrinhac et avec le concours du Parc Naturel Régional a été réalisée la boucle Rocamadour-Padirac.

## Petit Patrimoine



Pour l'axe Nord-sud nous pensions à un aspect plus historique et culturel en faisant un lien avec Aubazine, Tulle et Marcilhac sur Célé. Nous avons eu la chance de rencontrer une association qui avait la volonté de créer une « voie de Rocamadour » depuis Bènevent l'Abbaye sur la voie du Vezelay. Ce chemin qui traverse le Limousin, passe par Tulle et Aubazine, concrétise donc ce lien historique avec Rocamadour. Pour faire bonne mesure, et ne pas relancer des débats vieux de neuf siècles, nous pensons toujours à ce lien vers Marcilhac sur Célé. Une possibilité est à l'étude avec le Parc Naturel Régional et fera donc l'objet d'un travail à venir.



Pour ce qui concerne les petites boucles autour de Rocamadour, nous avons veillé à l'entretien des chemins et du balisage. Le circuit des deux vallées est guidé par les « bornes escargots », la « libellule » accompagne le marcheur vers le plateau de Fouysselaze et « l'épi de blé » nous mène vers Blanat.

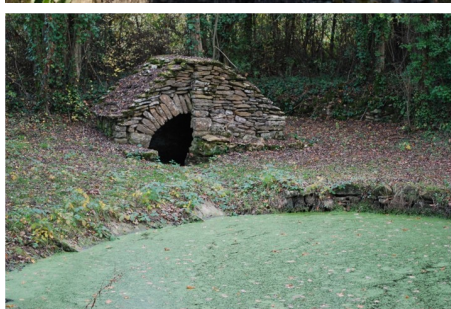
Un circuit à la journée sera bientôt réactualisé par la Communauté de Commune du Pays Souillac Rocamadour. Il concerne trois communes Meyronne, Lacave et Rocamadour.



Pour l'avenir, il serait bon qu'une réflexion soit menée pour la promotion de ces chemins sur une plaquette unique « autour de Rocamadour ». La publicité étant actuellement dispersée vers les différents acteurs (Agence de Développement Touristique, Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, Syndicat Mixte du Pays Vallée de la Dordogne, diverses associations,...), nos visiteurs peuvent avoir du mal à s'y retrouver.

J'avoue ne pas avoir su confédérer toutes ces bonnes volontés sur un projet de promotion unique. C'est donc un travail pour la suite...

*Jean-Luc MEJECAZE.*



## Vierges Noires et leurs pèlerinages dans le monde chrétien méridional



Les intervenants (de gauche à droite) : René Souriac, Nicolas Bru, Marlène Albert-Llorca, Virginie Czerniac, Georges Passerat, Sophie Cassagnes-Brouquet, Marcello Angheben, Michelle Fournié, Corinne Van Hauwermeiren.



Fresque de l'Annonciation



Une centaine de personnes ont assisté le week-end du 19 & 20 octobre au colloque proposé par l'association « les Amis de Rocamadour » ayant pour thème « vierges noires, culte marial et pèlerinages dans l'espace chrétien méridional ».

Dix intervenants se sont succédés à la tribune abordant chacun un sujet différent mais néanmoins complémentaire pour l'étude des vierges en majesté appartenant pour la plupart au Moyen âge.

Le public a ainsi pu aborder les généralités très fouillées concernant l'origine des Vierges Noires grâce à Sophie Cassagnes-Brouquet, responsable scientifique du colloque.

La particularité des Vierges aux habits de prêtres des églises pyrénéennes, les essences de bois utilisées, les statues et fresques amadoriennes, son livre des miracles, les cantigas d'Alphonse X le sage, le culte à la Vierge de Nuria et ses similitudes avec le pèlerinage de Rocamadour, les particularités de Vierges telles que celle de la Dorade ; au cœur de la ville de Toulouse, ces sujets, et d'autres, ont particulièrement intéressé un public attentif et participant par ses questions aux débats.

La considération à apporter au classement d'un plus grand nombre de statues de Vierges en majesté a aussi été évoqué. Reste le problème de la conservation, voire de la restauration de quelques sculptures arrivées jusqu'à nous et dont nous sommes les témoins privilégiés. Il nous revient de les transmettre aux générations suivantes dans les meilleures conditions.

Un des sujets traité, l'écrin de la vierge de Rocamadour, a été l'occasion d'aborder la datation de la fresque de l'annonciation. Cette datation, par le style de l'auteur, remet en cause des évaluations précédentes l'attribuant au XIIIème siècle. Nous aurions là une fresque du début du XIIème siècle et donc le support serait, bien sûr antérieur.

Le Pays d'Art et d'Histoire a également proposé une visite des sanctuaires ainsi qu'une lecture des contes du livre des miracles. Cet intermède a aussi été particulièrement apprécié.

La publication des actes du colloque est prévue, probablement fin 2014.

***Cette opération a été réalisée grâce au cofinancement de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Midi-Pyrénées (DRAC), du Conseil Régional, du Conseil Général et de la Mairie de Rocamadour.***

**Jean-Luc MEJECAZE.**



## Association des Parents d'Élèves et Amis de l'Étoile



Une nouvelle année scolaire a débuté il y a plusieurs semaines déjà, avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

Après une année de rodage, l'équipe de l'APE et Amis de l'Étoile 2012/2013, complétée par de nouveaux parents, poursuit son investissement au sein de l'association au travers des manifestations organisées sur l'ensemble du territoire du RPI. Nous espérons pouvoir continuer à apporter notre soutien aux institutrices et permettre à nos enfants de s'ouvrir à de nouvelles connaissances, à découvrir des activités, à rêver, échanger et se rencontrer.

Sur notre RPI, l'APE poursuit donc son but à savoir l'animation de l'année scolaire et la recherche de fonds pour financer les sorties et activités de nos enfants, avec un **bureau 2013/2014** composé de :

Présidente :	Emmanuelle FAFIN
Vice-présidente :	Laure PERROT
Vice-présidente :	Myriam BRIDERON
Secrétaire :	Marie BERGOUGNOUX
Secrétaire Adjointe :	Céline NIKERT
Trésorier :	Fabrice SOUILHAC
Trésorier Adjoint :	Benoit SOULADIE

Membres actifs : Delphine Rodriguez, Delphine Batut, Stéphanie Lebreton, Aline Rousseau, Virginie Praz, Alexa Osmont, Julien Bouny, Christelle Maignel, Sandrine Delcayre, Vincent Prolhac et Emmanuelle Lasfargues.



*Nouvelle équipe APE et Amis de l'étoile*

L'association fonctionne grâce aux parents bénévoles, aux membres actifs, c'est pourquoi les bonnes volontés, les coups de main seront appréciables tout au long de cette année. N'hésitez pas à nous contacter et à participer aux prochaines réunions.

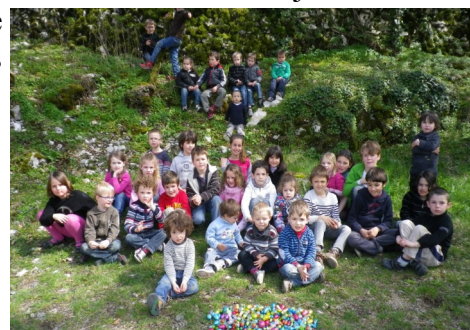
L'APE fonctionne également grâce aux commerçants et artisans des communes du RPI et environnantes, que nous remercions ici vivement

Nous remercions aussi la mairie de Rocamadour pour la mise à disposition de la salle communale et pour la place qu'elle donne aux écoles tout le long de l'année scolaire.

Pour cette année scolaire 2013/2014, l'APE a déjà organisé une bourse aux jouets et livres jeunesse le 24 novembre dernier à Alvignac ainsi que le marché de Noël à Rignac le 8 décembre et remercie les parents et les institutrices pour leur aide et leur participation.

### *Nous vous proposons pour le reste de l'année :*

- Le spectacle de Noël à Rocamadour, le mardi 17 décembre,
- La vente du Calendrier 2014, courant décembre,
- Une animation à déterminer courant Mars/Avril 2014,
- Une bourse aux vêtements au printemps,
- Le Carnaval dans les rues d'Alvignac, en mars,
- La Kermesse, aux écoles d'Alvignac, le samedi 21 juin 2014,
- Le podium de l'été au Samayou à Alvignac, courant août 2014,



*Repas de Pâques, Avril 2013*

Retenez ces dates, nous vous attendons nombreux lors de ces journées de convivialité, au bénéfice des enfants.

Vous souhaitant une « très bonne année scolaire »,

*Emmanuelle FAFIN.*

## ASSCA - Fête des Fromages

En ce dimanche de Pentecôte 2013, ce n'est pas moins de 9000 visiteurs qui ont bravé une météo plus que capricieuse pour honorer notre rendez-vous gourmand. Malgré une légère baisse de fréquentation clairement due au déchainement des éléments, fortes averses, vent, froid tout au long de la journée, cette belle manifestation a encore prouvé le fort attachement du public aux produits de qualité, fromages AOP et vin, mis à l'honneur.

Aussi quelle ne fût pas notre surprise de constater que malgré les conditions défavorables, nous sommes passés de 2,2 tonnes de fromages vendus en 2012 à 2,5 tonnes.

Fort de ce constat, grâce à tous nos soutiens financiers et techniques et à une assemblée de bénévoles toujours plus efficaces et amoureux de cette fête, nous vous proposons la 25<sup>ème</sup> Fête des Fromages qui aura lieu traditionnellement dimanche 08 juin 2014, dimanche de Pentecôte.

Cette manifestation se distingue chaque année par sa forte identité, son esprit authentique et convivial, au cœur même du terroir du Rocamadour AOP.

Exclusivement consacrée aux fromages fermiers AOP, elle met en valeur les produits de qualité des campagnes françaises et les savoir-faire des producteurs pour le plus grand plaisir de nos papilles.

Et quoi de mieux pour accompagner ces savoureux fromages, que quelques gorgées vin de nos terroirs quercynois (Cahors, Coteaux du Quercy, Vin de pays du Lot, Rocamadour) et une belle miche de pain toute fraîche, le «Croustillot»...

A partir du Rocamadour AOP puis tout au long des 24 éditions passées, nous nous efforçons de vous faire faire un tour de France de notre gastronomie fromagère, avec quelques escapades européennes.

Et quelle diversité! Vache, chèvre, brebis, connues ou moins connues, douces ou charpentées!

Pour 2014, chaussez donc vos chaussures de randonnée, vos jumelles, vos raquettes ou vos skis, nous partons pour la belle montagne jurassienne, Comté AOP, Morbier AOP...!

Rendez-vous est pris!

*Flore VAILLANDET.*



## Rocamadour Aérostat, ambassadrice du Site



Forte de ses 8 pilotes et de ses 4 montgolfières, l'association a proposé tout au long de cette année une découverte unique du site aux nombreux candidats au baptême de l'air. Vols d'agrément ou vols d'instruction afin de former de nouveaux pilotes, chaque sortie aérienne provoque la même étincelle de bonheur au sein de cette petite équipe de passionnés.

Les participations du ballon 'Rocamadour' à la Coupe d'Europe de Mainfonds du 27 au 31 juillet ainsi qu'au championnat de France de Montgolfières dans le Maine et Loire, ont confirmé le potentiel de notre jeune équipe de compétition créée en 2008.

Si, le vendredi 27 septembre, 15 ballons décollèrent du canyon, le ciel resta désespérément vide durant le week-end du meeting annuel ; un public au demeurant nombreux et compréhensif, a pu cependant se consoler autour de la brocante et de l'école du cirque de Saint-Céré.

Toujours disponible pour mettre en valeur le site, l'association a participé à sa forte médiatisation à l'occasion de l'émission Midi en France, offrant un superbe survol en direct du plateau TV implanté place du Belvédère.

Repéré comme un des acteurs de la vie locale, Rocamadour Aérostat a même eu la surprise de se découvrir dans le scénario du téléfilm policier « Meurtres à Rocamadour », récemment tourné dans le village. Chut, pas d'indices avant la diffusion sur France 3, au printemps prochain, mais que cela ne vous empêche pas de venir d'ici-là, survoler en notre compagnie Rocamadour en montgolfière !

*Jean-Pierre SALGUES.*



## RUGBY-ROC

Voici un récapitulatif de l'année écoulée de l'association « Rugby Roc ».

Tout d'abord notre année commence fin août avec une remise en forme progressive. Le premier tournoi est le Bouboudoc à Gramat (début septembre), ensuite nous avons été à Luzech, puis nous avons, avec Rocarando, fêté le vin nouveau et les châtaignes. Tout cela sans oublier les travaux au 'club house' au stade de Belveyre qui, petit à petit, avance et prend forme. Il y a de grandes chances que nous puissions faire un repas pour clôturer cette année.



Reprise des hostilités mi-janvier, très vite nous avons enchaîné les tournois et entraînements avec des équipes qui nous suivent régulièrement, Gramat, Lonzac, St Céré, Lacapelle Marival. À tour de rôle nous réalisons de micros tournois chez les uns et les autres.

Les tournois de printemps sont arrivés, cette année, avec Fronton sous le drapeau Irlandais.



Suite à notre Assemblée Générale, d'octobre 2013, voici les principales prévisions pour la saison 2013-2014 :

- Finir le club house : Demander une rallonge budgétaire pour terminer le second œuvre (placo, électricité, plomberie, peinture, faïence, etc.),
- Préparation du tournoi du 24 mai 2014 : demander un chapiteau, faire les demandes d'autorisations nécessaires, courriels aux équipes, traiteurs, grillade, etc.,
- Prévisions futurs tournois : Mini tournoi le vendredi tout au long de la saison (environ 4 voir 5),

- Prévisions futurs tournois en déplacement : Fronton, St Gaudens, Figeac, Gourdon, Toulouse, Marseille, Maux, etc.

Les Licenciés :

Aujourd'hui nous sommes 14 licenciés joueurs dont 4 personnes dirigeantes. Régulièrement 4 à 5 personnes du club de Lonzac viennent s'entraîner avec nous. Cela porte à 18 - 20 le nombre de joueurs.

Lors de nos entraînements nous sommes de 10 à 12 joueurs. Ce chiffre est plus important suivant les périodes de vacances et porte cet effectif aux environs de 15. Ce qui est très prometteur pour notre tout petit club. À titre de référence le club de Gramat, qui est un centre formateur et qui a le soutien de Lacapelle-Marival, compte 18 joueurs.



Je rappelle que nous pratiquons un rugby loisir et que la compétition n'est pas notre fer de lance !

Je tiens à remercier tous les joueurs présents pour l'assemblée générale, pour les tournois, ainsi qu'aux entraînements.

Merci à toutes et tous, le club de Rocamadour rugby n'existerait pas sans vous.

**Joël PINTO.**

## Récréaroc



### *Réunir et maintenir le lien entre les enfants autour d'ateliers créatifs ou de sorties*



Depuis six ans les enfants choisissent de partager quelques dimanches créatifs ou des sorties avec les copains.

Quelle joie de réussir à maintenir ces moments de partage dans ce monde qui prône les loisirs informatiques souvent solitaires, isolant souvent les enfants dans un univers virtuel.

Nous nous retrouvons régulièrement entre les ateliers de créations, les activités et sorties proposées avec toujours autant d'enthousiasme.

Cette année 2013 a vu 63 adhérents partir deux jours en Vendée et apprécier la magie du Puy du Fou, ce fut pour l'association l'aboutissement d'un rêve, puis d'un projet et aujourd'hui un fabuleux souvenir.



**Merci à tous pour votre soutien**

*Christine COURTOIS NAVARRO.*

## Transport à la demande : les pionniers

Certains l'attendaient de longue date !

Ce jeudi 31 octobre, quatre personnes ont pu tester le transport à la demande mis en place pour répondre aux besoins de toute personne majeure de la commune désireuse de se rendre à Gramat.

Tous les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudis du mois (jour de foire à Gramat), pour la somme de 3,00 €, chacun, pris à son domicile vers 9 heures, y sera ramené vers midi. Il faut pour cela s'inscrire au plus tard la veille du trajet en téléphonant à 'Taxi Pat' au 06-86-18-71-55.



Ce service cofinancé par la Municipalité, le Conseil Général et le Conseil Régional, se veut convivial et accessible à tous.

*François LARRAMENDY.*

## Prolongation de validité de la Carte Nationale d'Identité

Cette mesure applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2014, concerne les Cartes Nationales d'Identité Sécurisées (CNI) délivrées à des personnes majeures.

Pour les CNI délivrées à des *personnes majeures* entre le **2 janvier 2004** et le **31 décembre 2013**, la prolongation de leur durée de validité sera *automatique* et ne nécessitera aucune démarche de la part des administrés.

**ATTENTION** : Les CNI délivrées à des *personnes mineures* conserveront en revanche une *durée de validité de 10 ans*.

Pour les usagers qui souhaite effectuer un voyage hors de l'espace Schengen et de l'Union européenne, dans un pays qui accepte à ses frontières ce document, sachez que les autorités étatiques des pays étrangers ont été informées de la prolongation de la durée de validité du titre.

Vous pouvez consulter, pour de plus amples informations, le site de conseils aux voyageurs du ministère des affaires étrangères.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**10+5 ans**

La validité de la carte d'identité passe à 15 ans.

>>> L'Etat simplifie vos démarches <<<<

- Les cartes d'identité délivrées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 seront valables 15 ans.
- Les cartes valides au 1<sup>er</sup> janvier 2014 sont automatiquement valides 15 ans sans démarche particulière.
- Les cartes d'identité restent valables 10 ans pour les personnes mineures (moins de 18 ans) lors de la délivrance de la carte.
- Si vous souhaitez voyager à l'étranger avec votre CNI, rendez-vous sur [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr) pour plus d'informations

[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr) | [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)

## Logements à la location

La commune de Rocamadour possède deux logements, situés dans le bâtiment de l'école publique de l'Hospitalet.

Le logement (conventionné), situé au 1<sup>er</sup> étage, d'une superficie de 44,72 m<sup>2</sup>, comprenant une pièce séjour/cuisine, une chambre, une salle d'eau et toilettes vient d'être libéré. Il est donc disponible immédiatement à la location. Pour tout renseignement appeler la Mairie : 05-65-33-63-26.

Nous vous informons qu'un logement social de type F 4, situé au Garroustié, route de Gramat est également disponible à la location. Les attributions se font sur dossier disponible en mairie.

## Aides aux Travaux d'Économie d'Énergie



Vous voulez faire des travaux de rénovation thermique ?

Le programme « Habiter Mieux » est renforcé par l'État.

C'est le moment d'en bénéficier.

### ***1) Vous êtes propriétaire occupant, et votre logement a plus de 15 ans.***

Vous souhaitez faire des travaux (isolation, chauffage) afin de réaliser des économies d'énergie significatives.

Le revenu fiscal de référence de votre ménage ne dépasse pas certains plafonds : - de 18 170 € pour 1 personne à 42 736 € pour 5 personnes.

Dans le cadre du programme « Habiter Mieux », vous pouvez bénéficier d'aides importantes, notamment :

- de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) : 35 à 50% du montant des travaux HT.
- de l'État : 3 000 € à 3 500 € selon la commune dans laquelle vous êtes domiciliés.
- du Conseil général : financement des études liées aux travaux et aide de 500 € aux propriétaires occupants très modestes.
- du Conseil régional : éco-chèque de 1.500 € si vous faites appel à une entreprise agréée pour la réalisation des travaux.

### ***2) Vous êtes propriétaire bailleur et vous souhaitez réaliser des travaux permettant un gain énergétique minimum de 35 % dans votre logement.***

Dans le cadre du programme « Habiter Mieux », vous pouvez bénéficier d'aides importantes, notamment :

- de l'Agence Nationale de l' Habitat (ANAH) : 25 % du montant des travaux HT.
- de l'État : 2 000 €.
- du Conseil Régional : éco-chèque de 1 000 €.

### **Renseignez vous auprès de :**

l'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement du Lot, guichet unique ANAH au 05 65 35 25 41  
[www.anah.fr/habitermieux](http://www.anah.fr/habitermieux)

**RENSEIGNEMENTS UTILES****DES QUESTIONS :**

Factures ? - Fonctionnement ?

*Assainissement collectif :*

Générale des Eaux : 0.811.902.903

*Eau potable :*

SAUR : 05-65-24-20-25

*Ordures ménagères :*

SY.M.I.C.T.O.M. : 05-65-21-61-61

Merci de signaler tout  
dysfonctionnement à la Mairie.**MAIRIE**

Tel : 05-65-33-63-26 Fax : 05-65-33-72-75

E-mail : mairierocamadour@wanadoo.fr

Ouverture au public : **Matin** uniquement de 9 h. à 12 h.Les **Lundis, Mardis, Mercredis et Vendredis** .**Après-midi sur rendez-vous uniquement.****Fermé au public le Jeudi**En cas d'**urgence** justifiée, le jeudi matin, composer le **05-65-33-29-88**.**La Mairie est fermée le Samedi et le Dimanche.****ETAT CIVIL Année 2013****Bienvenue aux nouveau-nés :**

Selvie Gooljar, le 03/01 - Hospitalet.

Clothilde Druart, le 17/05 - Lafage.

Gabin Graulières, le 27/09 - Le Garroustié.

**Ils ont dit 'OUI' :**

Le 13/07, Jean-Luc Robine et Claudine Bozzini

Le 07/09, Pierre Taurisson et Justine Mispoulet

**Ils nous ont quittés :**Le 1<sup>er</sup> Févier, Père Vigouroux.

Le 10 février, Patrice Borie.

Le 4 Mai, Marthe Malaurie née Delpech.

Le 14 mai, Eloi Daniel Darnis.

Le 18 mai, Michel Malaurie.

Le 19 juin, Marcelle Royens, née Daubigney.

Le 10 septembre, Marie Jeanne Prabounot, née Missoty.

**Planning 2014 - Collecte Ordures Ménagères**

	Du 1 <sup>er</sup> janvier au 07 mars 2014	Du 10 mars au 06 juin 2014	Du 09 juin au 26 septembre 2014	Du 29 septembre au 31 Octobre 2014	Du 03 novembre au 06 mars 2014
Lundi		Ordures Ménagères Tri Sélectif	Ordures Ménagères Tri Sélectif - Verre		
Mardi	Ordures Ménagères Tri Sélectif - Verre		Ordures Ménagères	Ordures Ménagères Tri Sélectif	Ordures Ménagères Tri Sélectif - Verre
Mercredi		Ordures Ménagères Tri Sélectif	Ordures Ménagères Tri Sélectif - Verre		
Jeudi			Ordures Ménagères		
Vend.		Ordures Ménagères Tri Sélectif - Verre	Ordures Ménagères Tri Sélectif - Verre	Ordures Ménagères Tri Sélectif - Verre	

**Collecte en Milieu Rural**

du 01/01 au 21/03 2014 du 31/10 2014 au 13/03 2015	<b>lundi ou mardi</b> : (matin) toute la commune
du 24/03 au 06/06 2014 du 06/10 au 31/10 2014	<b>mardi</b> : (matin) toute la commune sauf Mayrinhac et Lagardelle <b>jeudi</b> : (matin) toute la commune sauf Blanat-Varagnes-Magès-Fouysselaze-LaRhue-Réveillon-Lavitalie
d u 09/06 2014 au 03/10 2014	<b>lundi</b> : (matin) toute la commune sauf Mayrinhac et Lagardelle <b>mercredi</b> : (matin) toute la commune sauf Mayrinhac-Lagrdelle-Lavitalie <b>vendredi</b> : (matin) toute la commune sauf Magès-LaRhue-CD 32-Lavitalie-Réveillon,Fouysselaze-Lagardelle
<b>Tri en Milieu Rural</b>	
du 02/01 au 27/06/2014 du 06/09 au 02/01/2015	<b>lundi</b> (tous les 15 jours)
du 30/06 au 06/09 2014	<b>lundi</b> (toutes les semaines)

**Jours fériés : Pour la Citée et Milieu rural : collecte le 14 juillet et 15 août. Pour les autres jours fériés : la collecte s'effectuera le lendemain.****DÉPÔTS DE GRAVATS ET D'ENCOMBRANTS EN DÉCHETTERIE****Gramat : 05-65-11-62-49 - Martel : 05-65-27-19-42 - Souillac : 05-65-37-08-22**